N° 234 — CXXXIXme Année | Un numéro : 5 centimes | Mercredi 6 Octobre 1897

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures (grandes annonces avant midi) paraissent le lendemain.

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
La Feuille prise au bureau	fr. 5 —	fr. 3 20	fr. 1 80
» franco par la porteuse, *en ville*	8 —	4 20	2 80
» par la porteuse hors de ville ou par la poste dans toute la Suisse	9 —	4 70	2 80
Etranger (Union postale), par 1 numéro	25 —	13 —	6 75
» » » par 2 numéros	22 —	11 50	6 —

Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus. Changement d'adresse, 50 ct.

3, Rue du Temple-Neuf, Neuchatel

Bureau d'administration et d'abonnements de la FEUILLE D'AVIS:

H. WOLFRATH & Cie, Imprimeurs-éditeurs

TÉLÉPHONE La vente au numéro a lieu: TÉLÉPHONE

Bureau du journal, kiosque, librairie Ul. Guyot, gare J.-S. et par les porteurs.

ANNONCES

1 à 3 lignes . . pour le canton	50 ct.	De la Suisse . . . . . la ligne	15 ct.
4 à 5 »	65	D'origine étrangère	20
6 à 7 »	75	Réclames	30
8 lignes et au-delà . . . la ligne	10	Avis mortuaires, minimum . . .	2 fr.
Répétition	8	Avis tardif, 20 ct. la ligne, minim.	1

Lettres noires, 5 ct. la ligne en sus. — Encadrements depuis 50 ct.

Bureau d'Annonces : HAASENSTEIN & VOGLER, Temple-Neuf, 3

3, RUE DU TEMPLE-NEUF, 3

IMPRIMERIE

H. WOLFRATH & Cie

éditeurs de la *Feuille d'Avis*

LIVRAISON A BREF DÉLAI

DE

FACTURES

DE TOUS FORMATS

EN-TÊTES DE LETTRES

Memorandums

Travail soigné. Prix modérés

TÉLÉPHONE

Bulletin météorologique — Sept.-Octobre

Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

JOURS	Tempér. en degrés cent. MOYENNE	MINIMUM	MAXIMUM	Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent domin. DIR.	FORCE	ÉTAT DU CIEL
5	6.8	5.4	8.8	718.4	0.5	N.E.	fort	couv

Gouttes de pluie par moments à partir de 3 heures du soir.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0

suivant les données de l'Observatoire

(Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719mm,5)

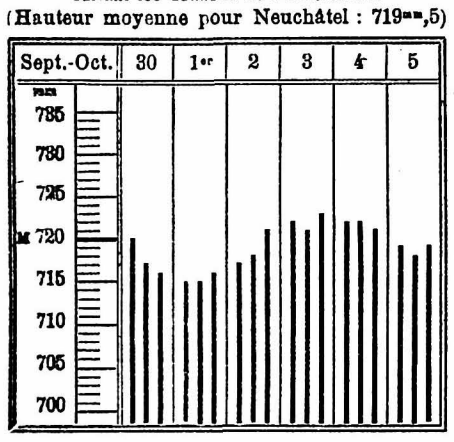

(STATION DE CHAUMONT altit. 1128 m.)

3	8.5	4.6	13.5	668.6		N.E	fort	nuag

Ciel couvert. Alpes voilées. Soleil. Vent froid. Cumulus.

7 heures du matin

	Altit.	Temp.	Barom.	Vent.	Ciel.
4 octobre	1128	2.8	668.6	N.	nuag.

Soleil. Cirro cumulus. Alpes voilées. Vent très froid.

Niveau du lac

Du 5 octobre (7 h. du matin). 430 m. 420
Du 6 » » 430 m. 380

PUBLICATIONS COMMUNALES

COMMUNE DE NEUCHATEL

AVIS

Le public est prévenu qu'on brûlera un canal de cheminée, jeudi matin, à la rue du Temple Neuf 30, maison du Dr Nicolas.

Les habitants des maisons voisines sont priés de tenir fermées, pour cette heure-là, toutes les ouvertures de leurs galetas, chambres hautes et mansardes, donnant sur les toits ou sur les façades, et en particulier celles des bûchers.

9829c *Police du feu.*

CONCOURS

La Direction des Finances de la Commune de Neuchâtel met au concours les travaux de gypserie et peinture du bâtiment en construction faubourg de l'Hôpital n° 6.

Les plans, cahier des charges et formulaires de soumission sont déposés au bureau de E. Colomb et E. Prince, architectes, Seyon 6.

Les soumissions cachetées seront reçues par la Direction soussignée jusqu'au samedi 9 octobre à midi; elles porteront la suscription : « Soumission pour gypserie ». 9654

Neuchâtel, le 30 septembre 1897.

Direction des Finances communales.

VENTES AUX ENCHÈRES

Enchères publiques

L'administration de la masse en faillite Charles-E. Béguelin fera vendre, aux enchères publiques, le **lundi 11 octobre 1897**, dès 1 1/2 heure du soir, **dans les entrepôts près de la Gare de la Chaux-de-Fonds**, rue Léopold Robert, vis-à-vis de la Métropole :

1. Le Combustible

sur la mise à prix de la dernière offre, savoir :
9,000 kilos anthracite perforée ;
18,000 kilos boulets anthracite ;
3,000 kilos petit coke et du charbon natron.

2. Le matériel pour combustible, soit :
180 sacs en coco, des pelles, tridents, etc,
Une bascule.

3. Des marchandises de sellerie, savoir :
des selles, couvertures de voyage, étrilles, brosses à sabots, de la graisse de char, de la graisse pour sabots, du cirage, 1 estagnon huile, 2 fûts huile, des lanternes, des fouets, cravaches, des chabraques, des paillassons, des couvertures pour chevaux, en coutil, imperméables, laine quadrillée et unie, des paires de bottines caoutchouc, cuir noir, sangsue, des paires de genouillères, des éponges, des paires patins cuir et caoutchouc, 40 kilos poil de veau, des bâches vertes, des brosses en crin, anglaises, caoutchouc, risette, 12 tondeuses Peugeot, des faux, colliers, des plumeaux en crin, du coutil, des mords pour bridons et harnais, des filets pour brides, des étriers et des éperons, des colliers de chien, de la toile cirée, du cuir, des fournitures pour sellier, des grandes guides de luxe, des mains de guide, des brosses pour voitures, des pièces molleton de différents genres, et une quantité d'articles pour chevaux et voitures.

H 2505 C Office des Faillites, **H. Hoffmann.**

IMMEUBLES A VENDRE

VENTE D'IMMEUBLE

aux Hauts-Geneveys

Lundi 11 octobre 1897, dès 7 1/2 heures du soir, à l'hôtel de Commune des Hauts-Geneveys, les enfants des défunts époux Ulysse Mojon et Zélie née Richard exposeront en vente par enchères publiques, en vue de sortir d'indivision, les immeubles qu'ils possèdent aux territoires des Hauts-Geneveys, Fontainemelon et Fontaines, soit **une maison** renfermant deux logements, écurie et grange, assurée pour 11,000 fr., et **des terres** en nature de verger, jardin, champ et pré, le tout d'une surface de 95,857 mètres² (35 1/2 poses).

Entrée en jouissance le 23 avril 1898.

Pour visiter les immeubles, s'adresser à M. Jules Mojon, aux Hauts-Geneveys.

Cernier, le 10 septembre 1897.

8975 N. 936 C. Abram SOGUEL, not.

ENCHÈRES D'UNE MAISON

A Hauterive.

Le lundi 18 octobre 1897, dès les 7 1/2 heures du soir, dans le restaurant de Mme Breh, à Hauterive, M. Ch.-A. Amez Droz exposera en vente par enchères publiques **sa maison,** située au **village de Hauterive,** renfermant au rez-de-chaussée un vaste local pour atelier, magasin, dépôt ou installation quelconque, et à l'étage un logement de trois pièces, place et jardin contigus. Superficie 210 m². Assurance 8000 fr. Facilité de paiement. S'adresser à M. Aug. Amez Droz, à la Banque Cantonale, à Neuchâtel, ou notaire J.-F. Thorens, à St-Blaise. 9694

Vente d'une propriété

à Neuchâtel.

Les hoirs de feu M. Jérémie-Louis Falcy exposeront en vente par voie d'enchères publiques, le **lundi 18 octobre 1897, à 3 heures après midi, en l'étude du notaire Aug. Roulet, rue du Pommier 9, à Neuchâtel,** l'immeuble qu'ils possèdent à Neuchâtel et qui est désigné au cadastre de cette localité sous article 1895, plan fo 29, nos 29, 68, 69, 70. **Port Roulant,** bâtiment, jardin, vigne et rochers de 835 mètres carrés.

Cet immeuble, admirablement situé, dominant la nouvelle route de Neuchâtel à Serrières par le bord du lac, jouit d'une vue étendue et complètement assurée. Il comprend un bâtiment à l'usage d'habitation et buanderie, une terrasse avec jardin potager, treilles et arbres fruitiers en plein rapport, et une petite vigne.

S'adresser, pour visiter l'immeuble, à **M. Kunzi-Falcy,** pâtissier-confiseur, à la rue des Epancheurs, ou au notaire chargé de la vente. 9524

ANNONCES DE VENTE

Magasin de glaces

toujours bien assorti. **Atelier de dorure** sur bois et encadrements en tous genres. — Prix modérés.

Se recommande,

P. STUDER,
9808 rue Saint-Honoré n° 18.

A VENDRE

14 belles marches d'escalier en granit de 1m,40 de long, deux grilles de jardin en fer et un calorifère en bon état. S'adresser Vieux-Châtel 13. 9806

Fumier de vaches

bien conditionné, à vendre. S'adresser à la **Vacherie des Fahys.** 9805

Chèvre

A vendre une bonne chèvre blanche. S'adresser à J. Wicky, à Marin. 9812c

Etude E. GUYOT, notaire

à Boudevilliers

A vendre tout de suite, 1100 fagots sapin, forêt de Bussy, près Valangin. 9802

PAPETERIE

W. HUGUENIN

22, rue de l'Hôpital, 22.

Fournitures d'école et cahiers en tous genres. — Encres des meilleures marques.

Grand choix de papeteries, ordinaires et soignées.

Belle maroquinerie. Buvards, portecartes, portemonnaie, portefeuilles, etc. Albums à photographies, simples et élégants. Albums de poésies.

Modèles de peinture. Cartes à peindre, couleurs, pinceaux, palettes, huiles, siccatifs, etc.

Sculptures en bois, en os et en ivoire.

Grand choix d'abat-jour et de papiers plissés de tous prix.

Cartes de félicitations, de condoléances, cartes et menus de table. 9553

Bons Expositions

Paris 1889. Garantis par le Crédit foncier. Tous remboursables à 25 fr. Tirage octobre, gros lot 50,000 fr. Prix, 10 fr. Liste tirage envoyée gratis. **Paris 1900.** Prix 18 fr. 75. Envoi contre remboursement. Banque **G. Art & Cie,** rue Centrale, Genève. Ordres de bourse. Valeurs à lots. Hc 7550 X

A VENDRE

à prix très raisonnable, un fort cheval anglo-normand, noir, âgé de 5 ans, sans tare et mesurant 1m,72. L'animal peut être employé avantageusement pour coupé, omnibus ou tout autre gros travail. Toutes garanties. S'adresser à M. L. Brunner, Chaux-du-Milieu. 9778

Boucherie sociale 8

NEUCHATEL

Bœuf du pays, à partir de 1 fr. 40 au lieu de 1 fr. 70 et 1 fr. 80.
Veau extra, à partir de 1 fr. 50 au lieu de 2 fr. 20.
Mouton, à partir de 1 fr. 20 au lieu de 2 fr.

AUX 3 CHEVRONS

PENDULERIE

en tous genres et tous styles, Bronze, Marbre, Ebénisterie, Marqueterie

A. JOBIN

Bijouterie Orfévrerie

Maison du Grand Hôtel du Lac

NEUCHATEL

Faute d'emploi, **à vendre deux belles seilles à choucroute** presque neuves. — S'adr. à Henri Meystre, Ecluse 38. 9582c

Chez G. WALTHER

serrurier à Auvernier

à vendre encore plusieurs beaux potagers usagés dont un conviendrait pour restaurant ou pension. A la même adresse un char à banc sur ressorts, complètement remis à neuf. 9705

LIBRAIRIE ATTINGER FRÈRES

NEUCHATEL

L. Monnet. Au bon vieux temps des diligences 1.50
Ch. Fuster. Par le bonheur . . 3.—
Halévy. L'Invasion, liv. 2 . . . 1.—
Almanach Matthieu de la Drôme . —.50
V. Charbonnel. La volonté de vivre. 3.50

Fûts à vendre

On offre à vendre, pour cause de cessation de commerce, 5 ovales en blanc, contenance de 1000 à 1200 litres, en bon état; 5 fûts de 650 litres en chêne, fort bois; une pompe nouveau système avec 21 mètres de tuyaux; 1 machine à boucher, filtres pour liqueurs et vins. S'adresser au **bureau A. Donzelot,** Demoiselle n° 84 A, **Chaux-de-Fonds.** (H.-C.)

OCCASION

A vendre une bonne machine à **tricoter,** système Dubied de Couvet. S'informer du n° 9132 au bureau Haasenstein & Vogler.

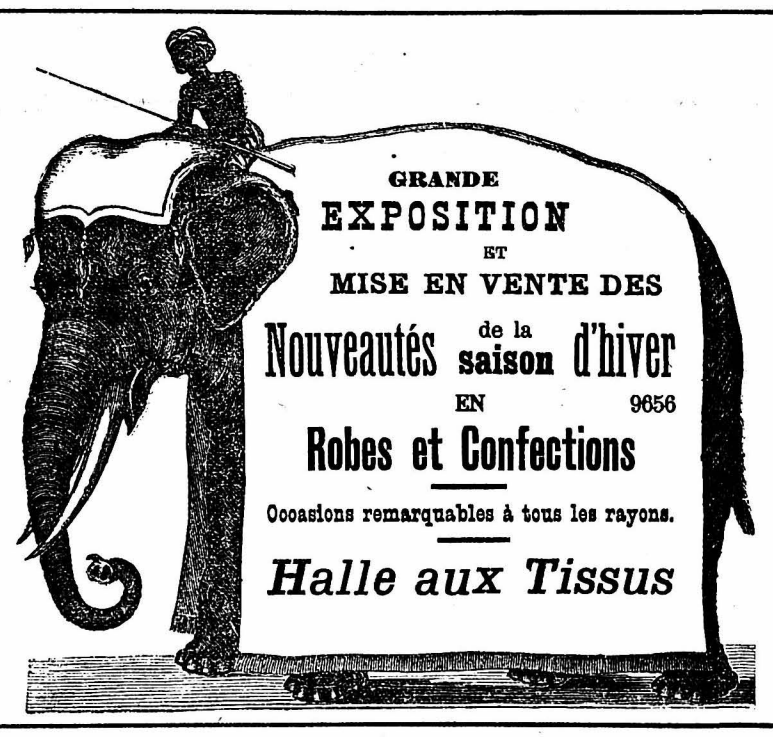

Essayez nos Thés et vous n'en achèterez point d'autres

Importation directe des Indes et de la Chine

Thé noir de Ceylan, excellente qualité garantie, demi-kilo . . . **2.50**

Thé mélangé, noir et vert, très bonne qualité, le demi-kilo . . . **3.50**

Thé noir, de qualité exquise, introuvable ailleurs, le 1/2 kilo, **3.50**

Thé indien, d'un arôme délicieux, le demi-kilo **4.50**

Old England, Genève

DÉPÔT CHEZ (H. X.)

A. HAFNER, confiseur

Faubourg de l'Hôpital 9.

Voulez-vous un **bon dessert de table?** Prenez les 3996

BRICELETS

de la boulangerie **BACH, Ecluse n° 9.**

A VENDRE

des palanches de pressoir. S'adresser à Abr. Dacoppet, entrepreneur. 9750c

Boucherie BERGER-HACHEN

Rue des Moulins 32 9695

Viande de gros bétail, première qualité, à 60, 70 et 75 cent. le demi kilo.

BRILLANT SOLEIL

(Sonnenglanz Wichse)

ENCAUSTIQUE

séchant très vite, se distinguant des autres cires à parquet par la beauté et la durée de son brillant.

En dépôt à Neuchâtel : chez Alfred Zimmermann, A. Lœrsch, Ernest Morthier, Albert Petitpierre, Rod. Lüscher, Porret-Ecuyer, F. Gaudard. H 2068 Q

ON DEMANDE A ACHETER

Qui pourrait fabriquer, dans le courant de l'hiver,

environ 2 à 3000 paniers d'osier brut ?

Offres sous chiffres N. 4716 Q. à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler, Bâle.**

Je suis toujours acheteur de

Vieux livres

Nouveaux livres, Soldes, Tableaux

Cahiers de musique

à des prix acceptables. Prière d'adresser les offres à M. **Joseph-Edouard Burki, Soleure.** (H.-Lz.)

Occasion

Le Cercle ouvrier de la Chaux-de-Fonds demande à acheter **d'occasion** un certain nombre de livres (sciences, histoire, littérature, œuvres anciennes, modernes et contemporaines).

Adresser offres avec indication des ouvrages et des prix, sous pli cacheté, à l'adresse **Walter Biolley,** président de la commission de la bibliothèque du Cercle ouvrier, la Chaux-de-Fonds H 2449 C

On demande à acheter

150 litres de lait chaud, livrable matin et soir. S'informer du nº 9749c au bureau **Haasenstein & Vogler.**

APPARTEMENTS A LOUER

A LOUER

tout de suite ou pour époque à convenir, à des personnes tranquilles, **une petite maison** comprenant un beau logement moderne de 3 chambres, parquets partout, cuisine avec eau sur l'évier, et toutes les dépendances. Magnifique situation vis-à-vis de la gare de Corcelles, vue étendue sur le lac et les Alpes. S'adresser à Beau-Site, Cormondrèche.

A la même adresse, un **beau chésal à vendre** pour terrain à bâtir. 9826c

A louer, dès maintenant ou pour plus tard, dans une maison neuve, au quai des Alpes, un bel appartement très confortable, comprenant six pièces au rez-de-chaussée, avec jardin spacieux et véranda, chambre haute habitable et toutes dépendances d'usage; installations au gré du locataire; eau, gaz et électricité dans le bâtiment. Belle situation au bord du lac et vue de trois côtés. S'adresser aux notaires Guyot & Dubied, rue du Môle. 6987

A louer tout de suite, pour cas imprévu, logement au soleil, trois chambres, cuisine et dépendances. Rue St-Maurice 8, 1er étage. 7797

A LOUER

un bel **appartement** de six chambres et dépendances. S'adresser étude Porret, rue du Château 4. 6857

On offre à louer

dès maintenant ou pour Noël,

un appartement confortable

de cinq pièces et belles dépendances. S'adresser à **M. Auguste Dubois, professeur,** rue de l'Industrie 6. 9657c

CORCELLES

A remettre tout de suite, pour cause imprévue, un appartement bien situé. Soleil et belle vue. S'adresser, pour le visiter, nº 15, maison voisine. 9057

A remettre

joli appartement de trois chambres et cuisine, installation du gaz, balcon, deux chambres hautes et dépendances. Vue sur la promenade. S'adr., de 10 h. à midi et de 2 h. à 4 h., Avenue du 1er Mars 6, au 2me, porte à gauche. 7235

Appartement à louer

la villa Porcena, à Corcelles. S'adresser au locataire actuel. 9780

UN LOGEMENT A LOUER

pour tout de suite; 9771c

deux logements à louer

pour Noël. Chaque logement a un jardin. Prix très raisonnable. S'adresser au propriétaire Jacques Laurent, à Colombier.

CHAMBRES A LOUER

Chambres et pension, dîners seuls également, rue Pourtalès 1. 9822

Belle chambre meublée. Avenue du Ier Mars 2, rez-de-chaussée, à droite. 9813c

Maison tranquille, jolie chambre meublée pour monsieur, Sablons 25. — A la même adresse, grande cave à louer. 9797c

A LOUER

très belle chambre avec **pension** si on le désire, pour un monsieur de bureau ou étudiant. S'adresser rue des Beaux-Arts 19, 3me étage. 9636

A louer

tout de suite, une jolie chambre meublée, exposée au soleil et pouvant se chauffer, pour un monsieur rangé et tranquille. — S'adresser Ecluse 2, au 1er étage.

A VENDRE, à la même adresse, une olie grille à coke pour cheminée. 9816c

Chambres meublées, avec **pension soignée.** Beaux-Arts 3, au 3me. 8520

Jolie chambre au soleil, avec pension. Faubourg, ruelle Dupeyrou 1. 9003

Jolies chambres meublées, au soleil, avec pension. S'adr. Sablons 1, 2me étage. 9719c

Belle chambre

avec cabinet y attenant, est à louer à un monsieur soigneux. Eventuellement, on louerait la chambre seule. Vue étendue. Crêt du Tertre 4, au 1er. 8967c

A louer jolie chambre meublée au soleil, Industrie 15, rez-de-chaussée. 9675c

Chambre meublée pour un monsieur rangé. Faubourg de l'Hôpital 36, 1er étage. 9746

Chambres et pension 9792c

et pension seule. Rue du Môle 3, 1er.

Belle chambre meublée. S'adresser rue de la Côte 25, 2me. 9740c

A louer une belle chambre meublée, à un monsieur rangé, pour tout de suite. Bercles 3, 2me étage, à droite. 9288

A louer, pour tout de suite, une chambre bien meublée, pour monsieur de bureau. S'adresser rue de la Treille nº 5, au 1er étage. 9190

Chambre et pension chez Mme Borel, Concert 4. 9085

LOCATIONS DIVERSES

LOCAUX

A louer, un ou deux locaux de 44 mètres carrés chacun, pour ateliers ou entrepôts, très bien situés. — S'adresser Vieux-Châtel 13. 9807

A LOUER

à proximité de la gare J. S., en-dessous de la voie ferrée: au sous-sol, une grande cave voûtée, sèche, avec casiers; au rez-de-chaussée: un logement de trois pièces, au soleil; un atelier avec cour couverte attenante; un magasin parqueté, grande devanture vitrée; à un second étage, bel appartement de 4 à 5 pièces et toutes dépendances. S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler. 8036

ON DEMANDE A LOUER

Un ménage de deux personnes demande à louer ou à acheter

une petite maison

avec jardin. S'informer du nº 9593 à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Neuchâtel.

On demande à louer, pour fin octobre ou St-Martin,

un logement

de 2 ou 3 pièces, dans la ville de Neuchâtel ou les environs. Adresser offres sous Pc 2506 C. à l'agence **Haasenstein & Vogler, Chaux-de-Fonds.**

OFFRES DE SERVICES

Un jeune et fort jeune homme

de 20 ans, qui a déjà travaillé dans la Suisse romande,

cherche place

à la campagne ou dans un magasin, de préférence aux environs de Neuchâtel, où il pourrait se perfectionner dans la langue française. S'adresser à **Gottfried Baumann,** auf der Zelg, à **Uetendorf,** près Thoune. H. 9501c N.

Une personne de confiance

demande à faire ménage ou bureau. S'adresser rue des Moulins 17, 2me. 9814c

Une jeune fille

cherche place pour faire un petit ménage. S'informer du nº 9795c au bureau **Haasenstein & Vogler, à Neuchâtel.**

Une personne

de 43 ans, ayant de bons certificats, désirerait se placer immédiatement dans un petit ménage sans enfants. S'adr. rue de l'Orangerie 2, 3me étage. 9817c

On désire placer, pour le 1er novembre, comme volontaire dans une bonne famille de la ville, une jeune fille de 17 ans, ayant déjà quelques notions du français, pour se perfectionner dans la langue et apprendre la tenue du ménage. 9743c

S'adresser Rocher 36.

Jeune Valaisanne de toute moralité, **bonne cuisinière,** bien recommandée, **cherche place** dans une bonne maison, Moulins 36, 4me étage. 9766c

Une Neuchâteloise

de 20 ans, connaissant le service des chambres et désirant se perfectionner dans la cuisine, désire, pour le 1er novembre, une place dans un petit ménage soigné. S'adresser à Mme Borel, Beaux-Arts 14, le matin. 9775c

PLACES DE DOMESTIQUES

ON DEMANDE

pour le 1er novembre, une

bonne d'enfants

parlant le bon français. S'adresser à **Madame von Lœben, à Kiel.** H. 4720 Q.

ON DEMANDE

pour le 19 octobre, une personne de toute moralité, connaissant la cuisine et tous les travaux d'un ménage. S'informer du nº 9836, au bureau Haasenstein & Vogler.

ON DEMANDE

une fille de langue française. S'adresser à Mme Bernhard Baumer, Frauenfeld. 9823

ON DEMANDE

pour Lugano, une

JEUNE FILLE

de toute confiance, pour soigner un bébé et une fillette de 5 ans. Entrée: 1er ou 15 novembre. Adresser lettres avec photographie et référeeces à G. 2876 O., **Haasenstein & Vogler, Lugano.**

On cherche une jeune fille sachant le français, pour tout faire dans le ménage. Entrée immédiate. — S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler. 9819c

COLOMBIER

On demande, pour le 15 ou le 20 octobre, dans une famille de deux personnes, **une domestique** de 23 à 25 ans, sachant cuisiner et connaissant les autres travaux du ménage, robuste et de toute confiance. Très bons renseignements sont exigés. S'informer du nº 9731, à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.**

ON DEMANDE

au Val-de-Travers, pour le 16 octobre, une **femme de chambre,** grande, forte et robuste, pour soigner une dame malade. S'adr. à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler,** Neuchâtel, sous chiffre 9732.

Une dame seule

demande une jeune domestique, bien recommandée. S'adresser à Madame Petitpierre, Grand'rue 22, Couvet. 9810

ON DEMANDE

pour un ménage de deux personnes, une **fille sérieuse** et de confiance, sachant bien faire la cuisine et tous les travaux d'un ménage soigné S'adresser, l'après-midi ou le soir, à Mlle Babezat, Combe-Borel 17. 9758c

ON DEMANDE

une jeune fille, pour un petit ménage. S'informer du nº 9763, au bureau Haasenstein & Vogler.

EMPLOIS DIVERS

Une jeune fille de bonne famille cherche à se placer dans un magasin. S'informer du nº 9828c au bureau Haasenstein & Vogler.

On demande

pour deux garçons de 15 et 17 ans, de bonne famille catholique, **désirant apprendre la langue française, places,** de préférence dans un commerce ou bon café ou restaurant. On désire bon traitement et un petit gage pour le garçon aîné. Entrée à volonté. Offres sous chiffres Yc. 3042 Lz. à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler, Lucerne.**

Une jeune fille désire se placer comme assujettie chez une bonne maîtresse tailleuse.

S'adresser à Mlle Hoffmann, rue St-Maurice 11, 3me étage. 9782c

Un jeune commis-négociant de la Suisse allemande désire entrer comme

VOLONTAIRE

dans une maison de commerce, si possible du canton de Neuchâtel, afin de se perfectionner dans la langue française. — Adresser les offres à **L. Jacot,** rue Coulon 8, **Neuchâtel.** 9503

Jeune homme intelligent, possédant de bons certificats scolaires et ayant fréquenté pendant une année un cours de séminaire, **désire se placer comme volontaire** dans un bureau quelconque ou station de chemin de fer, où il aurait l'occasion d'apprendre à fond la langue française.

Offres sous chiffres Gc. 3760 Y. à **Haasenstein & Vogler, Berne.**

APPRENTISSAGES

Jeune fille possédant éducation commerciale théorique, **cherche place**

d'apprentie

dans un bureau ou magasin. Offres sous chiffres E. 3754 Y. à **Haasenstein & Vogler, Berne.**

PERDU OU TROUVÉ

Perdu, de Concise à Peseux, un mouton. La personne qui pourrait donner des renseignements est priée de s'adresser aux abattoirs de l'Ecluse. 9785

PERDU

au Plan ou en ville, un manche de parapluie avec initiales R. R. enlacées. Prière de le rapporter, contre récompense, au bureau Haasenstein & Vogler. 9764c

PERDU

un **bracelet** gourmette or. Prière de le rapporter, contre bonne récompense, à la Grande Rochette, Neuchâtel. 9727

AVIS DIVERS

SOCIÉTÉ SUISSE

d'assurances générales sur la vie humaine

A ZURICH

ASSURANCE POPULAIRE
avec
le concours de la Poste fédérale

Les primes sont payables par trimestre en timbres-poste.

Le versement des primes peut être effectué chaque semaine en collant un timbre-poste sur le carton.

Les primes varient au choix des assurés, de 20 ct. à 3 fr. par semaine.

Tous les bénéfices reviennent aux assurés. La participation aux bénéfices commence après 3 ans et elle est actuellement de 15 % des primes.

Médaille d'or
à l'Exposition nationale à Genève

Exemples:

Une contribution hebdomadaire de **50 centimes** assure à une personne de 20 ans un capital de **920 fr.;** cette contribution est payable jusqu'à l'âge de 50 ans au plus tard.

1 fr. par semaine assure un capital de **1520 fr.** à une personne de 30 ans; les contributions cessent à l'âge de 60 ans au plus tard.

Agent général: M. Alf. Bourquin, à Neuchâtel. 8648

M. Marc DURIG

DE BOLE

reçoit chaque jeudi de 9 1/2 h. à 11 1/2 h. à l'Hôtel du Vaisseau, Neuchâtel. 9552

UNION COMMERCIALE

NEUCHATEL

Reprise des cours de français, allemand, anglais, italien, espagnol, comptabilité, arithmétique commerciale, calligraphie, législation, sténographie, etc., à partir du **15 octobre courant.**

Les cours sont entièrement gratuits pour les membres de la Société. — Pour tous renseignements, s'adresser au président, Chs Matthey, Orangerie 6. 9314

SOCIÉTÉ SUISSE

Pour l'Assurance du Mobilier contre l'Incendie, à Berne

Fondée en 1826 par la Société Suisse d'Utilité publique

Fonds de réserve: Fr. 3,950,427. — Capital d'assurances: Fr. 1,789,418,534

Cette Société, en activité depuis soixante-onze ans, assure contre l'incendie, la foudre et les explosions du gaz:

Le mobilier, le bétail, les instruments aratoires, les provisions de foin et de céréales, les marchandises de toute nature, machines et ustensiles de fabrique, d'ateliers, etc., en général tous les biens-meubles.

La Société indemnise aussi le dommage causé par l'eau des pompes et le sauvetage.

La Société, étant basée **sur la mutualité,** assure à des primes très modiques.

S'adresser aux sous-agents:

MM. Bonhôte frères, à Peseux.
P. Claudon, à Colombier.
H. Béguin, à Rochefort.
J.-L. Maccabez, à Saint-Aubin.
Aug. Jeanmonod, à Cortaillod.
MM. J.-F. Thorens, notaire, à Saint-Blaise.
N. Quinche, à Cressier.
Alex. Gicot, au Landeron.
H. Mader, instituteur, Lignières.

et aux agents principaux, à Neuchâtel, G. FAVRE & E. SOGUEL, notaires,
Rue du Bassin 14. 8546

AGENCE AGRICOLE ET VITICOLE

JAMES DE REYNIER

AGRONOME

TÉLÉPHONE

Achat, vente et location
DE
PROPRIÉTÉS et VIGNOBLES

RÉGIES
DE
Domaines, Villas, Vignobles et Forêts

RECHERCHE ET PLACEMENT DE FERMIERS

RÉDACTION DE BAUX

RENSEIGNEMENTS AGRICOLES

TÉLÉPHONE

Bureau ouvert tous les jours, de 8 à 12 heures et de 2 à 6 heures,
à l'Avenue du Premier-Mars 22, Neuchâtel. 343

"ZURICH"

Compagnie Générale d'Assurances contre les Accidents et la Responsabilité Civile, à Zurich.

Assurances individuelles contre les accidents de toute nature, professionnels et autres, avec ou sans risques sportifs, et comprenant les **voyages dans toute l'Europe.**

Assurances spéciales de **voyages par terre et sur mer.**

Assurances collectives et de **responsabilité civile** de tout genre. 5872

Sinistres payés jusqu'à fin 1895: fr. 36 1/3 millions.

S'adresser à **B. CAMENZIND,** agent-général, rue Purry 8, à **Neuchâtel.**

Jérémie BURA fils, entrepreneur

NEUCHATEL

Entreprise générale de travaux de **terrassements, roches, maçonnerie et ciments.**

CONSTRUCTIONS A FORFAIT

Fourniture de pierres taillées, roc, jaune et blanche

Travaux exécutés promptement et à prix modérés 7028

Chantiers et bureaux: Quai Ph. Suchard 2, 4, 6, 8.

TÉLÉPHONE

Lavage chimique et Teinturerie

de FRAISSE-BRUGGER & Cie, à Morat

Un des plus grands établissements en Suisse. Maison de premier ordre installée avec les machines les plus modernes. Bien connue par la livraison de beaux et bons travaux. Se recommande pour la teinture et lavage chimique de vêtements pour dames et messieurs. Rideaux en tous genres. Etoffes pour meubles. Tapis. Couvertures de lit. Soie. Velours Plumes d'autruche. Gants. Articles pour deuil dans 3 à 4 jours, etc., etc

Médaille d'argent à l'Exposition industrielle de Fribourg 1892.
Médaille de bronze à l'Exposition nationale de Genève 1896.
Médaille d'agent de l'Académie nationale manufacturière et commerciale de Paris 1897. H 2459 F

Succursale chez Mlle DUBEY

Magasin de modes, rue Saint-Maurice, Neuchâtel.

Tramways de Neuchâtel

Le Conseil d'Administration des Tramways de Neuchâtel, avec l'autorisation du Département fédéral des chemins de fer, a décidé de supprimer les cartes personnelles de circulation sur tout le réseau, qu'il délivrait jusqu'ici.

Les cartes de circulation actuellement délivrées, continueront à développer leurs effets jusqu'à expiration de leur validité.

Par contre le dit Conseil a décidé la création de cartes de circulation partielles aux conditions suivantes:

a) Ces cartes sont strictement personnelles.

b) Les cartes de libre circulation sont émises pour un mois ou pour une année. Il ne sera pas délivré de cartes pour un semestre ou un trimestre.

c) Les cartes donnant droit à la circulation pendant une année, commenceront à courir le 1er janvier pour finir le 31 décembre de la même année. Il ne pourra en aucun cas être délivré de cartes annuelles commençant à courir à une autre date que le 1er janvier, toute carte de cette nature demandée dans le courant de l'année est censée avoir été prise le 1er janvier et considérée comme telle en ce qui concerne le prix et l'échéance.

d) De même les cartes donnant droit à la circulation pendant un mois, ne peuvent commencer à courir qu'à partir du premier du mois considéré pour finir les 28, 29, 30 au 31 correspondant. Toute carte demandée dans le courant du mois, est censée avoir été prise le premier du mois, payée comme telle et périmée à la fin du mois.

e) Les cartes de libre circulation doivent être demandées par écrit, au moins quinze jours à l'avance pour les cartes annuelles, et cinq jours à l'avance pour les cartes mensuelles au bureau du Tramway.

f) Les cartes de libre circulation doivent porter la signature du titulaire et du Directeur de l'exploitation.

g) Il est créé 4 types de cartes de libre circulation, savoir :

	Parcours	Prix pour 1 mois	Prix pour 1 an
Nos 1.	Neuchâtel-Saars,	5 francs.	50 francs.
2.	Monruz,	6 »	60 »
3.	Port d'Hauterive,	8 »	80 »
4.	Saint-Blaise,	10 »	100 »

Il est entendu que les points terminus des courses sont donnés par les croisements de la voie, établis aux points considérés ; pour le Port d'Hauterive, qui n'a pas de croisement, la halte du tramway correspondante fixe le point terminus ou de départ de la carte.

h) Enfin, il peut être délivré des cartes de circulation aux conditions du type no 1 pour les tronçons : Saars-Port d'Hauterive, Monruz-Saint-Blaise. Dans le premier cas, les voyageurs venant de Monruz aux Saars peuvent prolonger leur course jusqu'à la station du Bas du Mail sans prendre un billet supplémentaire; de même les porteurs de cartes de circulation Saars-Port d'Hauterive peuvent monter au Bas du Mail dans les voitures de Saint-Blaise sans avoir à se munir d'un billet supplémentaire.

i) Il peut de plus aux conditions du type no 2 être émis des cartes de circulation Saars Saint-Blaise qui jouissent de la même faculté que les cartes Saars-Monruz, en ce qui concerne la halte du bas du Mail.

j) Les voyageurs porteurs de cartes de circulation sont soumis aux prescriptions ordinaires du règlement de transport, et doivent présenter leurs cartes à toutes réquisitions.

k) Toute carte périmée sera retirée par le personnel de service.

l) La Compagnie n'admettra pas de réclamation pour les cas d'interruption du service de courte durée, pour des circonstances de force majeure et dont les abonnés croiraient avoir à se plaindre.

Les dispositions qui précèdent deviendront exécutoires trois mois après la présente publication, soit le 1er janvier 1898.

Neuchâtel, le 16 septembre 1897. 9714

Le Secrétaire, J. de DARDEL. — *Le Président.* L. CHATELAIN.

Leçons de mandoline et de guitare

Mlle MUNSCH, rue Purry 2. 9832

SOCIÉTÉ SUISSE

DES COMMERÇANTS

SECTION DE NEUCHATEL

Reprise des cours de français, allemand, anglais, italien, comptabilité, arithmétique commerciale, législation, calligraphie, sténographie, etc., à partir du **mois d'octobre prochain**. (Délai pour inscriptions : 9 octobre 1897)

Les cours sont entièrement gratuits pour les membres actifs de la Société. 9564

Pour tous les renseignements, s'adresser au président, A. Droz, rue J.-J. Lallemand 7, ou au secrétaire, Albert Henriod, rue des Moulins 21, Neuchâtel.

Cours de danse

et de bonne tenue

M. Edvard Audétat, professeur

ouvrira ses cours dès le 15 octobre.

Inscriptions à la PAPETERIE Bickel-Henriod ou à son domicile, **Industrie 17,** tous les jours après-midi. 9733

Danses et quadrilles nouveaux pour adultes et enfants.

Hôtel-restaurant Beau-Séjour

NEUCHATEL

Vaste salle de concert et théâtre

Place pour 800 personnes

Salle de banquet et danse

pour sociétés

ARRANGEMENT POUR LES ÉCOLES

Références à disposition. H 7407 N

Billard — Quillers allemand et français

ALFRED LAMBERT

10, rue St-Honoré, 10

DÉMÉNAGEMENTS

pour la ville et l'étranger H-1-N
par wagons et voitures capitonnées.

J'ai l'avantage d'annoncer à mon honorable clientèle et aux amateurs en général, que j'ai transféré mon magasin le

PANIER FLEURI, aux Terreaux

ancien local tenu ces dernières années sous le nom de « Corbeille de fleurs ». Je profite de l'occasion pour recommander mon bel assortiment de plantes à fleurs et à feuillage pour appartements, fleurs coupées, bouquets de fêtes, bouquets et couronnes mortuaires sur commande. Paniers, cachepots et jardinières en tous genres. Grand choix de bouquets et couronnes artificielles.

Toutes les commandes concernant mon établissement, Maladière 10, peuvent être faites au magasin et seront exécutées avec soin. 6888

Dépôt de la teinturerie GEIPEL, de Bâle

F. PERDRISAT

Horticulteur.

Collégiale de Neuchâtel

JEUDI 7 OCTOBRE 1897

à 3 h. de l'après-midi

CONCERT D'ORGUE

ET CHANT

DONNÉ PAR

M. EUGÈNE GIGOUT

Organiste de St-Augustin, à Paris
Directeur fondateur
de l'Ecole d'orgue et d'improvisation

AVEC LE CONCOURS DE

Mlle C. BALDO

Cantatrice contralto, de Paris.

PRIX DES PLACES

Places numérotées, 3 fr. — Places non numérotées, 2 fr.

Location : Magasin de musique et instruments en tous genres de M. Sandoz-Lehmann, rue des Terreaux 3, Neuchâtel.

☛ *Pour les détails voir le programme.* 9574

LA VENTE

au profit de la restauration

du temple de Montet-Cudrefin

a été fixée au **23 octobre,** dès 11 heures.

BUFFET COPIEUX

Service organisé. H. 12628 L.

Dessin et peinture

Mlle Emma GUINAND

a ouvert des cours de dessin et peinture. S'adresser chez elle, Rocher 24, de 10 h. à midi. 8882

Leçons d'anglais

Miss Rickwood a repris ses leçons. Pour renseignements, s'adresser chez elle, Evole 15, 2me étage. 8488

COURS DE

CALLISTHÉNIE

Miss Rickwood recommencera ses cours dès le 15 octobre ; elle prie de bien vouloir faire inscrire les élèves aussi tôt que possible chez elle, **Evole 15,** au 2me. Prospectus à disposition. 9219

RESTAURANT-PENSION DE

TEMPÉRANCE ELZINGRE

Rue Saint-Maurice 4, 1er étage

Restauration à la carte et à la ration, à toute heure. Eaux gazeuses. Vins naturels sans alcool et vins de fruits sans alcool.

Cantines à emporter. 7027

Espagnol

Leçons à des prix modérés. Rue Pourtalès 13, 4me étage. 9396

S. N. N.

La fête d'inauguration du nouveau pavillon aura lieu **dimanche 10 octobre 1897, dès 9 heures du matin,** dans les locaux de l'Hôtel Beau-Séjour.

ENTRÉE LIBRE.

Tirs aux floberts et aux fléchettes, vauquille aux pains de sucre, panthéoscope, phonographe, roue de la fortune, etc.

De 2 à 6 heures du soir,

CONCERT

donné par **L'UNION TESSINOISE**

à 8 heures,

Soirée familière, réception du pavillon

ETC.

Les cartes de fête pour la course à l'Ile de St-Pierre donneront droit à la soirée familière.

Les personnes qui ont acheté des cartes (filigranées) et qui seraient empêchées d'assister à cette soirée peuvent se faire rembourser le montant de leurs débours, jusqu'au samedi 9 courant, de 6 à 8 h. du soir, auprès de J. Turin, Fausses-Brayes 19. 9768

HOTEL BEAU-SÉJOUR

Salle des spectacles. 9791

MERCREDI 6 OCTOBRE 1897

GRAND CONCERT

DONNÉ PAR

L'Orchestre MAYR

(10 exécutants)

Direction : HANS MAYR

Programmes à la caisse. Programmes à la caisse.

Places réservées, **1 fr.** Secondes, **50 cent.**

L'orchestre Mayr se recommande aux sociétés pour musique de bals, banquets, noces, etc.

M. CONRAD RONZANI

Directeur de la *Fanfare Italienne*

a l'avantage d'informer le public qu'il va reprendre ses leçons de piano, de chant et d'harmonie. 9825

Rue du Trésor 2.

Edouard PARIS

PEINTRE

Cours de dessin et de peinture

modèle vivant (portrait) ; samedi après midi. Balance 1, 3me. 9821c

---

COURS DE DANSE

Ouverture de mon cours de danse et bonne tenue, le 11 octobre, pour messieurs, dames et enfants. Par la même occasion, j'attire l'attention des pensionnats et sociétés.

Se recommande, H 9815c N

JEAN MAHLER,

maître de danse, Escalier du Château 6.

PENSION-FAMILLE

BEAUX-ARTS 9

On prendrait encore des jeunes gens pour la table ou les dîners seuls. 9131

J. Benkert, horticulteur

Maladière 2

a l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public qu'il vient d'établir un

nouveau dépôt de plantes

chez Mlle Jeanjaquet, modiste, place A.-M. Piaget, où on recevra également les commandes de bouquets et couronnes, etc.

Il profite de cette occasion pour recommander son grand choix de plantes à floraison hivernale, telles que : Chrysanthèmes, Cyclamens, Primevères, ainsi que plantes à feuillage.

N.-B. — **Son dépôt chez M. Hugueninn-Robert, rue du Trésor 7, continue toujours d'exister.** 9809

TÉLÉPHONE

Pension

Une demoiselle serait encore reçue chez **Mme Juillerat, Villamont, Sablons 29.** A la même adresse, jolie chambre meublée et chauffée, à louer, à dame ou demoiselle. 9790c

---

Salons Léopold Robert

Cours de danse

ET DE

bonne tenue

de M. U. MATTHEY-GENTIL

Prochaine ouverture des cours.

Pour renseignements et inscriptions, s'adresser au magasin de musique de M. Sandoz-Lehmann. 9804

Mlle Juliette CALAME

de Genève

informe ses élèves qu'elle recommencera ses

Cours de dessin et peinture

à Neuchâtel, mardi 19 octobre.

Inscription et réorganisation des cours à l'atelier, **rue du Bassin 16,** lundi 18 octobre, de 11 heures à midi et de 2 à 4 heures, ou par écrit : Montbrillant 29, Genève.

Peinture imitation Gobelins. Cours spéciaux pour enfants. 9824

Union Ouvrière

☛ Tous les membres de l'Union ouvrière sont priés d'assister à l'**Assemblée plénière,** qui aura lieu

Mercredi 6 octobre, à 8 h. du soir,

au Collège de la Promenade.

Les ouvriers de métiers non-syndiqués y sont également invités. 9845

Habitants de Neuchâtel !

vous savez, CHARLES n'a pas encore payé son champagne. 9803

UN VIGNERON

consciencieux, cherche à reprendre des vignes. Certificats et renseignements à disposition. Adresser les offres Parcs 7, rez-de-chaussée. 9818c

---

Dans une honorable famille

de Lucerne, on accepterait un jeune garçon ou une jeune fille en pension. Bonne occasion de fréquenter de bonnes écoles. Vie de famille. Prix 50 fr. par mois. — S'adresser à M. J. Félix, fonctionnaire postal, Lucerne. H 3053 Lz

---

Brasserie de l'Hôtel Suisse

Dès aujourd'hui et à toute heure

CHOUCROUTE

avec viande de porc assortie

Véritables saucisses de Francfort

WIENERLIS — FONDUES

9392 **Tous les samedis :**

TRIPES ET CIVET DE LIÈVRE

Mme veuve RAISIN

SAGE-FEMME

Maison de 1er ordre, reçoit des pensionnaires, 15, rue du Mont-Blanc, 1er, Genève. Près de la gare. (H 511 X)

E. RUSCONI

sculpteur-marbrier

Spécialité de travaux soignés à des **prix très réduits.**

MÉDAILLE D'ARGENT

Exposition Nationale Suisse

GENÈVE 1896. 824

UN JEUNE HOMME

serait disposé à donner des **leçons de français.** Prix modique. S'informer du no 9191 à l'agence Haasenstein & Vogler.

Si vous avez quelque chose **A VENDRE** ou **A LOUER**

Si vous cherchez une place ou demandez du personnel

Si vous avez quelque chose à annoncer ou à publier

REMETTEZ une **ANNONCE** à

L'Agence de publicité

HAASENSTEIN & VOGLER

Neuchâtel

Rue du Temple-Neuf 3

Bureau des annonces de la *Feuille d'Avis.*

ÉTAT-CIVIL DE BEVAIX

MOIS DE JUILLET, AOUT, SEPTEMBRE 1897.

Mariages.

30 juillet. Alfred-Gustave Paris, agriculteur, Vaudois, et Marie-Aline Amiet, couturière, de Boudry, tous deux domiciliés à Bevaix.

10 septembre. Jean-Albert Brunner, agriculteur, Bernois, et Marguerite-Juliette Gaschen, de Bevaix, tous deux domiciliés à Bevaix.

29. Paul-Albert Benoît, jardinier, Neuchâtelois, à Cudrefin, et Marie-Lina Miéville, tailleuse, Neuchâteloise, domiciliée à Bevaix.

Naissances.

23 juillet. Alfred-Pierre, à Alfred Spack, voiturier, et à Adèle née Wutrich.

13 août. Auguste-Edgar, à Charles-Gustave Clerc, opticien, et à Lisette-Elisabeth Perrotet née Barbier.

31. Julie-Emma, à Jämes-Alfred Banderet, vigneron, et à Emma-Julie née Gaschen.

Décès.

9 juillet. Henri-Gustave, fils de Georges-Alfred Perrinjaquet et de Alice née Perret, né le 22 juin 1897, de Travers.

22. Elise de Chambrier, née le 2 mars 1826, de Neuchâtel.

5 septembre. Marc, fils de Joseph Colino et de Sophie née Moriggia, né le 2 mai 1897, Italien.

25. Arthur, fils de Samuel-Ulysse Bucher et de Aline-Emma née Heuby, né le 10 juin 1897, de Bevaix.

NOUVELLES POLITIQUES

AFFAIRES D'ORIENT

A Athènes, toute la journée de lundi s'est passée au milieu d'une vive excitation. Quelques classes de réservistes ont été licenciées. Les chefs crétois partent pour la Crète, notamment M. Sphacianaki, qui sera nommé président de l'assemblée nationale.

Celle-ci adressera aux amiraux une pièce déclarant que les Crétois sont prêts à accepter l'autonomie sous les conditions posées par l'Europe, et réclamant notamment l'éloignement des troupes turques et la nomination d'un gouverneur européen. Les Crétois seraient disposés à accueillir M. Numa Droz, dont le nom est devenu très populaire dans l'île.

Russie

On télégraphie de Saint-Pétersbourg au *Times*, le 30 septembre :

D'après les dernières nouvelles reçues ici, la position des sujets russes qui sont allés en Mandchourie en vue de la construction du chemin de fer chinois oriental, ou pour d'autres objets, est sérieusement menacée, non seulement par les Ougans Nunghus, mais par un certain nombre de Chinois qui sont adversaires irréconciliables de toutes innovations, et qui regardent les Russes comme des ennemis. En conséquence, les autorités militaires russes ont envoyé un fort détachement composé de 600 cosaques avec de l'artillerie à la station de Poltowkaya pour défendre le territoire sibérien contre toute agression et même pour entrer en Mandchourie si cela devenait nécessaire pour protéger les sujets russes dans cette région.

— L'ère de réconciliation, qui a commencé dans la Pologne russe, avec la récente visite du tsar à Varsovie, continue. Une nouvelle et importante concession a été faite à la Pologne.

L'enseignement de la langue polonaise dans les gymnases de l'arrondissement scolaire de Varsovie a été autorisé. Jusqu'à présent, l'enseignement de la langue polonaise dans les gymnases n'était pas obligatoire et il n'avait lieu qu'à partir de trois heures, c'est-à-dire après la fin de la journée scolaire, ce qui avait pour résultat de rendre ce cours très peu fréquenté.

Une nouvelle disposition prise par le comte Deljannoff, ministre de l'instruction publique de Russie, rend, dès à présent, l'enseignement de la langue polonaise obligatoire au même titre que les autres branches de l'enseignement. Cette mesure est de nature à donner une grande satisfaction à la population de la Pologne russe.

Indes

La campagne contre les Mohmands est terminée. Le prestige des Anglais est rétabli ; 72 tours et 40 forts ont été rasés. L'expédition de Tirah comprendra 38 mille hommes, plus une brigade de réserve.

CHRONIQUE ÉTRANGÈRE

Les fortifications de Paris. — Ces fortifications — en argot les *fortifs* — sont envahies par l'agriculture. On aurait écrit, il y a cent ans, que les digues de Mars deviennent le domaine de Cérès.

Réflexions de M. Alexandre Hepp, du *Journal*, sur cette métamorphose :

« Nous n'entendrons plus d'ici trois, six, neuf ans, l'espace d'un bail, l'obligataire conseiller municipal, voire le député qui demande la démolition des fortifs de Paris. Elles viennent d'être utilisées par la Ville, qui a loué terre-plain et talus à l'exploitation des maraîchers et jardiniers. Un de mes confrères a constaté que déjà des clôtures s'élèvent sur les glacis de la Porte de Châtillon et de la Porte d'Orléans. Et Raffaëlli ne reconnaîtrait plus son précieux paysage parisien, et Bruant a eu du flair sous le cache-nez rouge, en se retirant dans son château.

Guinguettes, tonnelles, gazons pelés mais si doux, enclos où poussent les chiffons et les cassures, à l'ombre d'un neurasthénique lilas, tournesols de la zône et du carré d'aiguilleur, faméliques carrousels, subodorantes friteries, adieu, voici le laboureur, — la laboureur qui manque aux champs, mais qui, en un temps où tout est cocasserie et contresens, ne veut pas manquer à la ville. Et voici le pauvre contribuable, qui n'avait pour lui et la marmaille que cette promenade des beaux dimanches, cette fiction de nature, cette illusion d'hygiène, obligé de rebrousser devant les palissades, comme déjà le paysan est condamné à le faire devant les grillages par lesquels des seigneurs d'argent interceptent des forêts entières, ses forêts.

Assurément si M. Thiers, qui a vu tant de choses, pouvait voir encore ce qui advient pour finir de ces murailles, qu'il

(Voir suite en 4me page)

Névrosité, manque d'appétit

M. le Dr **Tischendorf** méd. en chef à **Dresde** écrit : « Je puis vous communiquer que l'hématogène du Dr méd. Hommel **s'est montré très efficace dans le cas d'un apprenti** de 16 ans, anémique, nerveux au plus haut degré et dont l'appétit était totalement dérangé. Je ne manquerai pas dans tous les cas semblables, d'employer et de recommander cet excellent remède. » Dans toutes les pharmacies. (H. 1178 Z.)

affirmait, si obstinément, indispensables, il prendrait à ce paisible couronnement d'une œuvre de guerre, une très philosophique leçon. Tant de bastions pour aboutir à la culture des asperges, tant de meurtrières, tant de force brutale, pour conclure à l'épanouissement des belles romaines et même des roses, non, en vérité, ce n'est pas ordinaire. Mais si c'est un présage, qu'il soit le bienvenu! »

Un déraillement. — Lundi, un train de voyageurs à déraillé à 5 kilomètres d'Aoste. La machine, le tender et un fourgon de bagages ont été précipités dans un ravin; par bonheur, la chaîne reliant les wagons de voyageurs au fourgon s'est rompue et une catastrophe a été ainsi évitée. Le chef de train et le chauffeur ont été tués; dix personnes sont blessées, dont un conducteur et trois voyageurs grièvement.

Les dons aux Etats-Unis. — On écrit au *Journal de Genève :*

Un trait de la générosité américaine actuelle, c'est que le donateur n'attend pas toujours de mourir pour faire l'œuvre de civisme à laquelle il se sent porté. Que d'écoles, d'instituts divers, de bibliothèques, de parcs (car, à côté des choses de l'esprit, il y a les intérêts du corps et de l'hygiène), créés par des hommes ou des femmes qui n'ont pas cru devoir mourir pour leur donner le jour.

Nous n'oublierons jamais la visite que nous eûmes l'occasion de faire avec un groupe d'excursionnistes américains à un riche philanthrope, lequel a fait don à sa ville d'un superbe jardin public qui fait encore aujourd'hui l'un de ses attraits.

Cet homme de bien nous raconta que pendant de longues années il avait nourri ce noble dessein de doter ses concitoyens d'un de ces grands espaces ouverts qui sont, aux agglomérations urbaines, ce que les poumons sont au corps, et que les municipalités n'ont pas toujours la prévoyance d'acquérir en temps utile, alors que le terrain est encore à un prix abordable. Il avait réalisé son rêve et ouvert le jardin de tout le monde. Il lui était resté de cette grande et belle action un air heureux à faire plaisir : ses millions dépensés ont dû, mieux que ne l'auraient fais ces mêmes millions encaissés et attendant sa mort pour porter leurs fruits, contribuer à illuminer les derniers jours de sa verte vieillesse.

NOUVELLES SUISSES

CHAMBRES FÉDÉRALES

(Voir seconde feuille)

Berne, le 5 octobre.

CONSEIL NATIONAL. — Reprise de la discussion par articles, du chapitre relatif à l'organisation des chemins de fer fédéraux. M. de Steiger développe son amendement à l'article 13, suivant lequel le réseau serait divisé en six arrondissements, dont l'un aurait son siège à Berne.

M. Künzli propose que le Conseil décide en principe qu'il ne doit pas y avoir de direction d'arrondissement au siège de la direction générale, ce qu'appuient MM. Pestalozzi et Iselin qui déclarent que les représentants de Zurich et de Bâle ne font pas d'opposition au choix de Berne pour la direction générale. M. Heller déclare qu'il maintient sa revendication pour Lucerne. La proposition Künzli est adoptée par 78 voix contre 14 et Berne est choisi pour siège de la direction générale sans opposition.

Les articles 16 et 17 qui traitent des compétences de l'administration et de la direction générale sont adoptés après une longue discussion sur des questions de détail suivant les propositions de la commission, sans modifications importantes.

Un amendement de M. Sourbeck tendant à confier à la direction générale la nomination des fonctionnaires et employés est repoussé par 37 voix contre 31, ainsi qu'un amendement de M. Hirter qui voudrait réserver à la direction générale le droit de ratification pour la nomination de fonctionnaires et employés recevant un traitement de plus de 2,400 francs. Sur la proposition de M. Sourbeck, la direction générale reçoit comme nouvelle fonction l'administration de la caisse de pensions et de secours du personnel. Quelques points de détail sont renvoyés à la commission.

On repousse par une grande majorité contre 13 voix l'amendement Théraulaz aux termes duquel le nombre actuel des trains ne pourrait pas être diminué ensuite du rachat.

ZURICH. — Le sieur Philippe Fatzer, 38 ans, originaire de Romanshorn, domicilié à Zurich, découvrit subitement, en l'an de grâce 1895, que son métier de cordier ne lui rapportait pas des revenus suffisants et qu'il était temps de changer de corde à son arc.

Pour un homme du métier, la substitution n'était d'ailleurs pas difficile à opérer, et Fatzer eut tôt fait de découvrir une petite profession agréable, point pénible du tout, et qui avait l'immense avantage de procurer d'énormes bénéfices. Il se fit collectionneur de timbres-poste. La principale difficulté était de se procurer des timbres, mais notre homme la surmonta avec aisance et brio. Il écrivit sous un faux nom à des marchands de Hanovre et de Hambourg pour les prier de lui adresser une certaine quantité de timbres à choix. Les négociants s'empressèrent de faire droit à ce désir, et lui expédièrent pour 750 fr. de vignettes postales. Fatzer n'eut bien entendu rien de plus pressé que de les vendre, mais il se garda bien par contre de verser un centime à ses fournisseurs.

En 1897, Philippe Fatzer trouva bon de renouveler son stratagème. Mais cette fois il s'y prit plus en grand, et se fit remettre de la même manière, par différentes maisons de Genève, Berlin, Bâle, Breslau, Francfort, Lucerne et Hanovre, pour 2,379 fr. de timbres-poste. Malheureusement, les expéditeurs, ne recevant aucune nouvelle de leur client, finirent par perdre patience et déposèrent une plainte. Fatzer fut arrêté, et il vient d'être condamné par le tribunal correctionnel du district de Zurich à 1 ½ année de réclusion.

BALE-VILLE. — Voici quelques détails sur l'accident de chemin de fer qu'une dépêche signalait vendredi à la gare du Central, à Bâle.

L'express de Paris, qui doit arriver en gare de Bâle à 6 ½ h. du matin, avait ce jour-là un retard important. Le mécanicien, dans le but de rattraper le temps perdu, avait forcé l'allure de son convoi, de telle sorte que celui-ci arriva en gare à toute vitesse. La machine, ne pouvant être arrêtée à temps, s'engagea avec le train qu'elle remorquait sur une voie de garage où se trouvaient deux ambulants postaux en chargement. Dans l'un travaillaient deux employés. Une collision était inévitable: elle se produisit. Les deux ambulants furent jetés hors de la voie l'un par dessus l'autre, et subirent de ce fait des avaries considérables. Un rail fut tordu comme une allumette, et les poutraisons qui terminaient la ligne furent démolies.

Les employés de l'ambulant, brusquement projetés au fond de leur wagon, ne se firent heureusement que des contusions sans gravité. Quant aux voyageurs de l'express, ils en ont été quittes pour la peur: aucun d'eux n'a reçu la moindre égratignure. Les dommages matériels ont une certaine importance.

FRIBOURG. — La foire de Bulle a commencé lundi et elle accapare, sous des masques différents, la semaine entière, — écrit-on à la *Tribune de Genève*.

Le lundi et le mardi, le trafic bat son plein; dans toute la ville et à un quart d'heure hors de son périmètre, c'est un bourdonnement sans fin de clochettes de tout diapason qui ne s'arrête même pas pour respecter le sommeil des maquignons empilés dans les chambres d'hôtels. Le mercredi, quelques trouées se font dès le matin sur le champ de foire et, l'après-midi, les dernières liasses de billets, suivies de quelques étincelants napoléons déambulent entre les litres vides ou pleins — souvent vides et pleins en un clin d'œil — puis la première phase de la foire est écoulée.

Reste la seconde phase et même la troisième. Le jeudi, la foire prend un nouveau cachet: le champ de foire est déblayé, le tumulte métallique des grosses sonnailles s'est dissipé, bien que confus encore, et les chars à bancs processionnent par les routes, amenant au chef-lieu du district les plus modestes violettes humaines, et la plus sédentaire ménagère de nos hameaux. C'est le jour aux emplettes, car l'argent est fait pour rouler, de même que le sexe faible pour écrémer les poches du fort. C'est l'heure où coûte que coûte toutes les promesses de l'année se réalisent et cela pour une bonne raison : la bénichon de la montagne suit de près la foire et le cœur féminin menace d'être inflexible durant cette kermesse, si le fichu dès longtemps promis, ne tombe pas une fois pour tout de bon dans le panier entrebâillé.

VALAIS. — Un nommé K., sorti, il y a quinze jours à peine du pénitencier de Sion où il venait de faire deux ans de réclusion, avait été derechef arrêté, la semaine dernière, pour vol avec effraction et enfermé provisoirement dans les cachots de l'Hôtel-de Ville, où se trouve le poste de police. Samedi matin, écrit-on à la *Gazette*, on constatait avec stupéfaction que le repris de justice s'était évadé, en passant par une issue qu'il avait pratiquée au moyen d'un pic, dans le mur épais d'au moins un mètre.

On se demande comment une évasion, accomplie dans des conditions aussi difficiles, a pu échapper à la vigilance des agents du poste, lequel est contigu à la cellule occupée par le prisonnier.

CANTON DE NEUCHATEL

Bevaix. *(Corr. du 4)* — Les plaintes au sujet de vélocipédistes cheminant à une allure désordonnée sur nos chaussées augmentent chaque jour. Le public commence à s'indigner du sans-gêne absolu de certains vélocemen. Aujourd'hui, nous pouvons enregistrer un nouvel accident dû à leur imprudence.

Trois vélocipédistes, l'un en tête et les deux autres de front suivant à quelque distance le premier, pédalaient à toute vitesse dans la direction de Saint-Aubin dimanche à trois heures de l'après-midi. Sans donner le moindre avertissement, le premier dépasse, à Chauvigny, près Bevaix, de paisibles promeneurs cheminant dans la même direction. Surpris, ces derniers se détournent subitement; mais à ce même instant les deux derniers vélocipédistes, n'étant plus maîtres de leurs machines, fondent sur eux et renversent un honorable citoyen de Bôle.

Ce particulier a été très mal arrangé. Il est resté longtemps sans connaissance, le sang jaillissant par le nez, la bouche, les oreilles; en outre, une épaule a fortement souffert.

Il est grand temps que des mesures énergiques soient prises et mettent enfin un frein aux exploits de ces imprudents.

Chaux-de-Fonds. — Du *National:*

La température s'est sensiblement rafraîchie tous ces jours et, mardi matin, la neige est tombée à gros flocons pendant une demi-heure. Elle n'a heureusement pas continué, mais le froid persiste et rend d'autant plus désagréable le brouillard qui est venu s'installer chez nous et la pluie fine qui ne cesse de tomber.

CHRONIQUE LOCALE

Un centenaire. — Il y aura samedi un siècle que Philippe Suchard vit le jour: il est né, en effet, le 9 octobre 1797.

Cette date ne passera pas inaperçue ici, car un buste du fondateur de la fabrique de chocolat de Serrières sera inauguré ce jour-là sur la petite promenade qui se trouve à la jonction de la route cantonale et de la rue menant au bas de Serrières.

Le buste est l'œuvre de M. Charles Reymond, à Vevey, qui l'emporta sur ceux des sculpteurs suisses ayant pris part à un concours dont le jury fut constitué par M. Russ et composé de MM. Doret, Louis Favre et Paul Robert. Il reposera sur un socle de granit d'Ecosse placé au centre d'un bassin circulaire en marbre de Colombey (Valais).

L'inauguration aura lieu samedi matin, en présence de l'autorité communale qui a gracieusement concédé le terrain. Une tombola pour enfants se tirera l'après-midi au collège et, le soir, un banquet servi dans la nouvelle fabrique réunira le personnel de la maison Russ-Suchard & Cie et quelques invités de celle-ci.

Végétation. — Un abonné nous a apporté une cerise grosse et belle, tout à fait mûre, trouvée dans une propriété du Rocher.

DERNIÈRES NOUVELLES

Berne, 5 octobre.

Dans la discussion du rachat au Conseil national, M. Baldinger a déposé un amendement à l'article 42 ainsi conçu: « La Confédération prendra les mesures appropriées pour donner aux fonctionnaires et employés permanents de ses chemins de fer l'instruction et les capacités spéciales nécessaires pour leur service. »

M. Baldinger insiste sur la nécessité pour l'administration des chemins de fer d'avoir des fonctionnaires capables et bien instruits. Il cite les grands inconvénients et même les grands dangers qui peuvent résulter pour l'exploitation des chemins de fer d'une instruction insuffisante du personnel.

L'orateur parle des nombreux accidents de chemins de fer sur les chemins de fer d'Etat prussiens. Ces accidents paraissent provenir en grande partie du personnel. Il faudrait instituer des examens périodiques du personnel.

Le peuple réclame des garanties au point de vue de la sécurité de l'exploitation. L'amendement de M. Baldinger constituerait une garantie de ce genre. L'orateur en recommande donc l'adoption.

MM. Bæhler, le conseiller fédéral Zemp et Wild prennent la parole pour discuter l'amendement Baldinger. M. Favon fait ses réserves sur la rédaction française de cet amendement. Demander à la Confédération de prendre des mesures pour donner des capacités à ceux qui n'en ont pas, c'est un peu audacieux. M. Cramer-Frey fait remarquer que la même observation peut s'appliquer au texte allemand.

La proposition de M. Baldinger est adoptée, rédaction réservée, par 58 voix.

Bâle, 5 octobre.

La conférence des comités suisses pour l'observation du dimanche s'est réunie à Bâle. Quatorze sections y sont représentées. Le rôle de l'Etat quant au repos du dimanche et les résolutions du congrès de Bruxelles ont fait l'objet des communications principales.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(SERVICE SPÉCIAL DE LA *Feuille d'Avis*)

Berne, 5 octobre.

La commission du Conseil national pour le rachat a discuté cette après midi les articles qui lui avaient été renvoyés. En ce qui concerne la représentation des associations économiques (voir la deuxième feuille), la commission recommande le maintien de la décision qui a été prise, avec un article additionnel suivant lequel les représentants de ces associations seraient élus par les associations elles-mêmes, et que seuls les citoyens suisses seraient éligibles.

Un arrêté du Conseil fédéral, qui serait soumis à la ratification de l'Assemblée fédérale, réglerait la répartition des représentants entre les différentes associations et leur mode d'élection.

Berne, 5 octobre.

Le Conseil des Etats a discuté cet après-midi la clause de rachat des concessions de chemins de fer. M. von Arx, rapporteur, fait l'exposé de la question et recommande l'adoption de l'arrêté fédéral.

M. Ritschard critique le ton acrimonieux du message du Conseil fédéral; il déclare cependant accepter la solution proposée à titre de pis aller.

La discussion est interrompue à 6 h. et la suite renvoyée à demain.

Berne, 5 octobre.

Suivant le bulletin officiel, la fièvre aphteuse n'existait plus, à la fin du mois de septembre, que dans 26 étables et deux pâturages du canton de Vaud, comprenant 260 pièces de gros bétail et 114 pièces de petit bétail. A cette date, les autres cantons étaient indemnes.

Madrid, 5 octobre.

M. Sagasta a déclaré que le gouvernement était décidé à réaliser son programme politique et militaire avec résolution et sincérité. Il a ajouté que si le général Weyler ne démissionne pas, il sera rappelé. En outre, le gouvernement agira avec promptitude aux Philippines, dont la situation n'admet pas de délai.

Berne, 6 octobre.

La commission du Conseil national s'est occupée du recours de la veuve du soldat Louis Fournier, qui serait mort d'une maladie contractée au service.

Elle est unanime à recommander l'adoption des propositions du Conseil fédéral concluant au rejet du recours.

Londres, 6 octobre.

On mande de Constantinople au *Daily Mail* que la Turquie enverra 30,000 hommes en Thessalie pour remplacer les malades de son armée.

Vienne, 6 octobre.

Le Montenegro cherche à obtenir de l'Italie un prêt de 4 millions. (*Réd.* Les relations de famille servent à quelque chose.)

Rome, 6 octobre.

Le capitaine Ciceadicola, qui doit représenter l'Italie auprès de Ménélik, partira aujourd'hui pour l'Afrique avec ses instructions.

Odessa, 6 octobre.

La mission diplomatique russe qui doit se rendre en Abyssinie comprendra 20 membres, tous officiers supérieurs.

Christiania, 6 octobre.

Aux élections au Storthing, la gauche a gagné jusqu'ici 10 sièges.

AVIS TARDIFS

GRANDE BRASSERIE DE LA MÉTROPOLE

Ce soir, à 8 heures, et jours suivants

GRAND CONCERT

donné par la célèbre troupe

MARTEL

Mme Blanche MARTEL, tyrolienne.
Mme Doria GRENIER, comique.
Mme Yvette, la célèbre chanteuse.

Que chacun vienne voir leur immense succès ! 9834

Madame Alfred de Coulon, Madame Léon Du Pasquier et ses enfants, Messieurs Auguste, Eugène, Louis et Sidney de Coulon, Mesdemoiselles Clara, Dora, Agnès, Daisy, Ada et Evelyn de Coulon, Madame de Pierre-de Pourtalès, Monsieur Paul de Coulon, ancien pasteur, Monsieur et Madame Alphonse Du Pasquier et leurs enfants, Monsieur Henri de Rougemont, professeur, et ses enfants, Monsieur et Madame Maurice de Pourtalès et leurs enfants, Monsieur et Madame Henri Carbonnier et leurs enfants, Monsieur et Madame Jean Jéquier et leurs enfants, et les familles de Coulon, Du Pasquier, Carbonnier, de Perrot, de Merveilleux-de Coulon, Terrisse-de Coulon, Berthoud-de Coulon, de Pierre, de Pury-de Pierre, de Pury-de Coulon et de Roulet ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils vient-d'éprouver en la personne de

Monsieur Léopold-Alfred-Auguste de COULON,

leur cher époux, père, grand-père, frère, oncle, neveu et cousin, que Dieu a retiré à Lui, le 4 octobre 1897, dans sa 62me année, après une longue maladie.

Je traite avec lui une alliance de paix.
Nombres XXV, v. 12.

L'enterrement aura lieu à Treytel sur Bevaix, mercredi 6 octobre.

Le convoi funèbre partira de Treytel à 2 heures 45 minutes. 9794

Monsieur et Madame Fritz Monard-Roulin et leurs enfants, Marguerite, Alfred et Léa, Madame Anna Roulin-Delay, Monsieur et Madame Edouard Petitpierre-Monard et leurs enfants, Monsieur Charles et Mademoiselle Rose Monard, Madame Elisa Bétrix-Roulin et ses enfants, Monsieur et Madame Albert Greppin-Roulin et leurs enfants, Monsieur et Madame Louis Monard-Masset et leurs enfants, Monsieur Henri Mentha-Monard et ses enfants, Monsieur et Madame Savoie-Monard et leurs enfants, Madame Mazzoni et ses enfants, ont la profonde douleur d'annoncer à leurs amis et connaissances la perte qu'ils viennent de faire en la personne de leur chère et bien-aimée fille, sœur, petite-fille, nièce et cousine,

BLANCHE MONARD,

que Dieu a rappelée à Lui aujourd'hui, dans sa seizième année.

Neuchâtel, le 4 octobre 1897.

L'ensevelissement aura lieu mercredi 6 courant, à 1 heure du soir.

Domicile mortuaire: Parcs no 3.

On ne reçoit pas. 9788

ANNONCES

Afin d'éviter des retards assez fréquents, le bureau d'annonces de la FEUILLE D'AVIS (Haasenstein & Vogler) rappelle au public que le terme fatal pour la remise des **petites** *annonces destinées au numéro du lendemain reste toujours fixé à* **3 heures du soir.** — *Les* **grandes** *annonces doivent nous parvenir* **avant onze heures.**

Bourse de Genève, du 5 octobre 1897

Actions		Obligations	
Central-Suisse	710.—	3% féd.ch.de f.	101.—
Jura-Simplon.	176.—	3½ fédéral 87.	101 50
Id. priv.	—.—	3% Gen.à lots.	110.—
Id. bons	13.—	Jura-S., 3½%	500.75
N-E Suis. anc.	569.—	Franco-Suisse	—.—
St-Gothard . .	—.—	N.-E.Suis. 4%	—.—
Union-S. anc.	—.—	Lomb.anc. 3%	388.25
Bque Commerce	1010.—	Mérid. ital. 3%	308.—
Union fin.gen.	688.—	Prior. otto. 4%	—.—
Parts de Sétif.	189.—	Serbe . . 4 %	335.—
Alpines	—.—	Douan. ott. 5%	—.—

		Demandé	Offert
Changes à Genève	France	100.14	100.20
	Italie	94.50	95.50
	Londres. . . .	25.20	25.24
	Allemagne . .	123.70	123.85
	Vienne	210.25	211.25

Cote de l'argt fin en gren. en Suisse, fr. 97.— le kil.

Genève 5 oct. Esc. Banq. du Com. 4 %

Bourse de Paris, du 5 octobre 1897

(Cours de clôture)

3 % Français.	103.22	Crédit foncier	676.—
Italien 5 % . .	94.20	Créd. lyonnais	779.—
Rus.Orien.4%	66.12	Suez.	3210.—
Russe 1891, 3%	—.—	Chem. Autric.	727.—
Ext. Esp. 4 %	63.12	Ch. Lombards	—.—
Tabacs portg.	487.—	Ch. Méridion.	681.—
Turc 4 % . . .	22.50	Ch. Nord-Esp.	87.—
Actions		Ch. Saragosse	141.—
Bq. de France.	—.—	Banque ottom.	607.—
Bq. de Paris.	863.—	Rio-Tinto. . .	637.—
Comptoir nat.	—.—	Chartered. . .	99.—

Banque Cantonale Neuchâteloise

Nous sommes **vendeurs** d'obligations :

3½ % Etat de Neuchâtel de 1000 fr., à . . . . . 100.50 et int.
3½ % Ville de Neuchâtel de 1000 fr., à . . . . . 100.50 »
3½% Commune de Fleurier 1895, de 500 fr., à . . . . 100.— »
3,60% Commune du Locle 1894, de 1000 fr., à . . . . . 100 50 »
3¾% Commune de Gorgier 1894, de 500 fr., à . . . . 100.50 »
3½% Canton de Fribourg 1887, de 1000 fr., à . . . . . 100 — »
3½ % Ville de Zurich 1896, de 500 fr., à . . . . . 100.40 »
4% Banque pour entreprises électriques, à Zurich, de 1000 fr., remb. à 1030 fr., à 101 25 »
4 % Chemin de fer Vladicaucase, avec la garantie absolue du gouvern. russe, de 500 Marks, inconv. jusq. 1908, à 101.50 »
4½% Hypoth. Société en commandite par actions Georges Favre-Jacot & Cie, au Locle, de 500 fr., remboursables à 520 fr., jouis. 30 juin 1897, à 101.— »

ÉCRITEAUX

Moût

sur carton fort et papier, à l'Imprimerie du journal.

POUR PARENTS

ET

PENSIONNATS

Les personnes désirant faire de la publicité pour placer ou prendre des jeunes gens en

PENSION

peuvent s'adresser, pour tous renseignements, à l'Agence de publicité

HAASENSTEIN & VOGLER

NEUCHATEL

3, Rue du Temple-Neuf, 3

EXPÉDITION D'ANNONCES

à tous les journaux suisses et étrangers.

PRIX ORIGINAUX

Devis de frais et tous renseignements à disposition.

Ce numéro est de six pages

Imprimerie H. WOLFRATH & Cie

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE

— Faillite de Ch. Wyss-Theiler, ancien négociant, à Neuchâtel. Date du jugement de clôture : 29 septembre 1897.

— Concordat de Gaspard Jost, charpentier, à Saint-Martin. Date du jugement accordant le sursis : 29 septembre 1897. Commissaire au sursis concordataire : Abram Soguel, notaire à Cernier. Délai pour les productions : 22 octobre 1897. Assemblée des créanciers : mardi 2 novembre 1897, à 2 heures du soir, à l'hôtel de ville de Cernier. Délai pour prendre connaissance des pièces : dès le 23 octobre 1897.

— Bénéfice d'inventaire de Jean-Ulrich Wiedmer, quand vivait fromager, domicilié au Locle, où il est décédé le 14 août 1897. Inscriptions au greffe de la justice de paix du dit lieu, jusqu'au 1er novembre 1897, à 5 heures du soir. Liquidation des inscriptions devant le juge, qui siégera à l'hôtel de ville du Locle, le jeudi 4 novembre 1897, à 9 heures du matin.

— D'un acte en date du 23 juin 1890, reçu Théodore-Louis-Antoine Audéoud et son collègue, notaires à Genève, dont une copie est déposée au greffe du tribunal civil de Neuchâtel, il résulte que le citoyen Roger-Henri Chavannes, ingénieur, et demoiselle Mathilde-Amélie Krauss, les deux domiciliés à Neuchâtel, ont conclu entre eux un contrat de mariage qui déroge au régime de la communauté légale.

— Charles-Aristide Wuilleumier, manœuvre, à la Chaux-de-Fonds, rend publique la demande en divorce qu'il a formée à l'audience du tribunal civil du district de la Chaux-de-Fonds, du 28 septembre 1897, contre sa femme Emma Vuilleumier née Hahn, ménagère, domiciliée à la Chaux-de-Fonds.

— Dame Adelheid-Maria Régli née Delaprez, domiciliée à la Chaux-de-Fonds, rend publique la demande en divorce qu'elle a formée à l'audience du tribunal civil du district de la Chaux-de-Fonds, du 28 septembre 1897, contre son mari, Johann-Georg Régli, monteur de boîtes, domicilié à la Chaux-de-Fonds.

— Dame Marie-Louise-Emma Matthey née Clerc, ménagère, à Môtiers, rend publique la demande en divorce qu'elle a formée à l'audience du tribunal civil du district du Val-de-Travers, du 27 septembre 1897, à son mari, le citoyen Charles-Arthur Matthey-Doret, fabricant de balanciers, aussi domicilié à Môtiers.

— Le citoyen Fritz Brandt, agriculteur, domicilié à Boveresse, et demoiselle Marie-Laure Graizely, horlogère, domiciliée à Fleurier, rendent publique la déclaration qu'ils ont faite au greffe du tribunal du Val-de-Travers, le 29 septembre 1897, qu'ils entendent se marier sous le régime de la séparation de biens.

— Dépôt a été fait le 30 septembre au greffe de paix de la Chaux-de-Fonds, par J. Breitmeyer, avocat, au dit lieu, de l'acte de décès de dame Marie-Henriette Robert née Brandt, épouse de Louis-Edouard Robert, domiciliée à la Chaux-de-Fonds, décédée à Soleure le 10 novembre 1890. Ce dépôt est effectué en vue de faire courir les délais pour l'acceptation de la succession de la défunte.

ANNONCES DE VENTE

MAGASIN DU PRINTEMPS
RUE DE L'HOPITAL

OCCASION

Un lot de confections fillettes et garçonnets, de la saison passée, à 3 fr. pièce.

Un lot de confections pour dames, mantes et jaquettes, 5 et 10 fr. la pièce. 9739

2000 petits paniers à fruits
à vendre, rue du Seyon 30. 9287

EXPOSITION PERMANENTE
DE MACHINES ET INSTRUMENTS D'AGRICULTURE

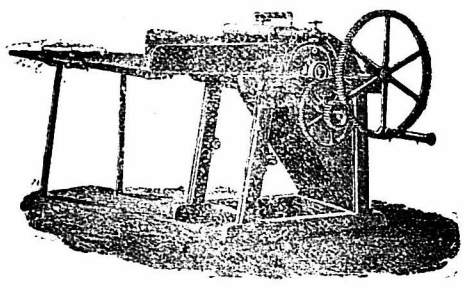

BATTOIRS
à bras et à manège
Hache-paille - Tarares
MANÈGES
Concasseurs
Coupe - racines

Charrues Brabant Ott

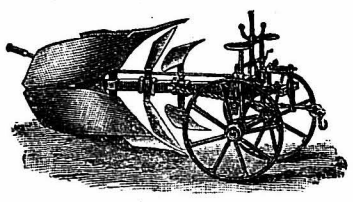

Herses, Semoirs, Rouleaux
BUANDERIES
POMPES à PURIN
A l'Agence agricole, faubourg du Crêt 23, Neuchâtel
Schürch, Bohnenblust & Cie
Successeurs de J.-R. GARRAUX
Représentants exclusifs pour le canton de Neuchâtel de J. RAUSCHENBACH, à Schaffhouse, Franz OTT, à Worb, et J.-U. ÆBI, à Berthoud, fabriques de machines agricoles. 8233

N'achetez pas de Meubles et de Literie sans avoir visité
LA HALLE AUX MEUBLES
NEUCHATEL
Temple-Neuf 6, vis-à-vis des bureaux de la *Feuille d'Avis.*

Choix et prix comme nulle part. La maison expédie franco dans tout le canton.

Chaises, 4 fr.
Toilettes anglaises, noyer, dessus marbre, 25, 36, 38, 45 fr.
Lavabos commode, noyer, dessus marbre, 60, 65, 75 fr.; noyer, marbre monté, 100, 125, 130 fr.
Commodes, noyer poli, 4 tiroirs, 55 fr.
Tables de nuit, noyer poli, moulures, 15 fr.; dessus marbre, 18 fr.
Armoires à glace, 140, 180 fr.
Tables carrées, 9, 10, 12, 20, 22 fr.; rondes, noyer massif poli, 15, 25, 35, 46 fr.
Canapés formant lit, 35, 45 fr.
Bureaux-secrétaires, 160, 180, 200 fr.
Fauteuils Voltaire, velours frappé, 40 fr.
Lits en fer, 15, 20 fr. Lits cage, 33, 50 fr.
Lits en bois, depuis le plus simple au plus riche.

Lits complets, noyer massif, 110, 135, 150 fr.
Ameublements complets de chambres à coucher, de salon, de salle à manger, etc.

LITERIE Grande spécialité de la Maison. **LITERIE**

Glaces de toutes grandeurs, depuis 3 à 80 francs.

Plume. Duvet. Edredon. Crin animal et d'Afrique. Damas. Etoffes fantaisie. Reps. Moquette. Coutils pour matelas et duvets, etc., etc.

Meublez-vous à la **HALLE AUX MEUBLES**
vous serez bien servis et dépenserez peu d'argent.
8832 SE RECOMMANDE, B. SCHWAB.

Le savon insecticide

a une odeur qui détruit la vermine et qui pénètre partout par le lavage et le récurage, mais sans incommoder les personnes. La vermine évite les objets nettoyés au savon insecticide.
Rend d'excellents services pour le nettoyage des chevaux, du bétail et des chiens.
Possède la faculté de nettoyage de tout bon savon et son emploi n'occasionne par conséquent aucun surcroît de dépense.
Se trouve dans les pharmacies, drogueries et épiceries. H 3200 G
Seuls fabricants :
ENGLER & Cie
Lachen-Vonwyl près Saint-Gall
A Neuchâtel, chez **A. Dardel**, droguerie et pharmacie; **Ch. Favarger-Mory.**

Les emplâtres poreux américains de capsicine de Johnson
(dits emplâtres à petits trous)
agissent rapidement, sûrement et avec efficacité contre les affections rhumatismales, la goutte, les rhumatismes musculaires, articulaires et lombaires, les foulures, la sciatique, les maux de reins, etc. — **Les emplâtres de capsicine Johnson** se sont acquis une renommée universelle qui leur a valu d'innombrables imitations avec lesquelles le public est trompé. Il est donc nécessaire de demander dans les pharmacies expressément les **emplâtres de capsicine Johnson**, prix 1 fr. pièce. (H 2816 Q)

J.-J. HEER & FILS
PLACE DU GYMNASE 8392
Flanelle hygiénique du Dr Ricard
recommandée par les sommités médicales
— PRIX-COURANT A DISPOSITION —
ARTICLES BLANCS
SPÉCIALITÉ EN
linge confectionné, lingerie nouveauté, rideaux en tous genres, etc., etc.
Téléphone **TOILERIE** Téléphone

Forges et ateliers de constructions mécaniques
MARTENET FRÈRES
SERRIÈRES
FABRICATION SPÉCIALE DE PRESSOIRS
de différents systèmes et tout montés.
Treuils pour pressoirs
de plusieurs forces. 8284
En magasin, **un petit pressoir** *de trois gerles, tout monté, ainsi que la ferrure de plusieurs autres.*
RÉPARATIONS

VENDANGES
Feux d'artifice en tous genres
(choix complet)
Ch. PETITPIERRE & FILS
EN VILLE 9506

Raisins bleus du Tessin
beaux et mûrs, recommande, H. 2688 O.
la caissette de **5 kg.** franco **2 fr. 20**
la caissette de **10 kg.** franco **4 fr.** —
R. KANAL, à Lugano.

DEUX MINEURS
sont la marque de fabrique du seul véritable H 1395 z

Savon de lait de lys Bergmann
de Bergmann & Cie, à Zurich, incomparable pour obtenir un teint tendre, rose et doux; sans rival pour faire disparaître les taches de rousseur et les impuretés de la peau. La pièce, **75 ct.** En vente dans les pharmacies: A. Bourgeois, Donner, Jordan, Guebhart, à Neuchâtel; Chable, à Colombier; Chapuis et Hubschmid, à Boudry; H. Viésel, à Dombresson; F.-H. Borel, à Fontaines.

A VENDRE
deux **calorifères** inextinguibles. S'adr. à **Louis Fréchelin, à Colombier.** 8788

Salle de vente
20, Ecluse, 20
Achat et vente de mobilier complet. Lits, canapés, fauteuils, chaises en tous genres, tables, lavabos, commode, secrétaires, dressoirs, armoires à une et deux portes, glaces, régulateurs et potagers. 75
Se recommande, **SAMUEL RENTSCH.**

Bonne occasion
A vendre un joli tilbury très léger, remis à neuf, ainsi qu'un harnais neuf, chez **Ed. Friedli,** maréchal, à **Saint-Blaise.** 8873

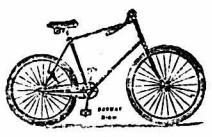

FIN DE SAISON
Liquidation à bas prix d'un certain nombre de machines soignées et 1re qualité. 9414
Ed. FAURE FILS
Vestiaire du Théâtre.

PIANOS
HARMONIUMS
et autres instruments de musique
choisis et garantis, des meilleures fabriques suisses et étrangères.
HUGO - E. JACOBI
facteur de pianos
9 et 11, Rue Pourtalès, 9 et 11
(rue en face du Jardin anglais, entre l'Académie et le Collège de la Promenade)
NEUCHATEL
DÉPÔT à la CHAUX-DE-FONDS :
11 Rue du Parc, 11
VENTE — ÉCHANGE — LOCATION
Réparations et accords de pianos et harmoniums.
Recommandé par les principaux professeurs de musique.
Pianos d'occasion à prix avantageux.
Seul dépositaire dans le canton des fabriques de 1er ordre, telles : que Julius Blüthner, Pleyel (nouvelle construction pour l'exportation), Kaps, Görs & Kallmann, Thürmer, etc., etc. 12

A VENDRE
un char à pont, sur ressorts, essieux patent, chez **J.-H. Schlup,** Industrie. **Neuchâtel.** 8834

14 Feuilleton de la Feuille d'Avis de Neuchâtel

LE ROMAN D'UN ÉGOÏSTE

PAR

CHAMPOL

Le visiteur, tombant à l'improviste, mettait en fuite maîtres et serviteurs. Au fond d'un corridor, Paul vit passer précipitamment une grosse femme, en camisole, « Moumou » qui n'était pas habillée, tandis que, dans l'entre-bâillement des portes, se montraient puis disparaissaient des figures curieuses de servantes, parmi lesquelles il crut distinguer la face de bronze et les dents d'ivoire d'une superbe négresse.

On le fit entrer dans un petit salon où la famille devait se tenir habituellement, car une fumée âcre de tabac emplisssait encore la pièce; des verres à demi-pleins étaient restés sur la table; sur les meubles, par terre, des livres, des journaux, des vêtements s'éparpillaient au hasard, et, dans un fauteuil de velours, le vieux chien galeux dormait, côte à côte avec une poupée sans tête.

— Un vrai campement de Bohémiens ! se dit Paul qui, en attendant Manuel, cherchait vainement une place sûre pour son chapeau. Comment ce pauvre Lafougeraie avait-il pu se fourvoyer en un pareil milieu ?

Malgré le peu de plaisir qu'il éprouvait à se trouver dans cet intérieur, il tirait une certaine gloriole d'avoir su forcer une place si bien défendue. Certes, la besogne était loin d'être achevée. A voir de près les Ramirès, il comprenait toute la portée de la recommandation qui lui avait été faite : « Que personne ne sache ! » et il ne se dissimulait pas que, pour parvenir jusqu'à Françoise sans éveiller les soupçons, il lui faudrait de l'adresse, de la patience peut-être. Il échafaudait déjà ses plans pour l'avenir quand, doucement, une petite porte, cachée sous une tenture, s'ouvrit.

Ce ne fut pas Manuel qui parut, ni Sanche, ni non plus la grosse Mme Ramirès. Avec un léger frôlement, une forme blanche se glissa dans la pièce et M. de Rouverand devina Françoise plutôt qu'il ne la reconnut.

Les quelques jours écoulés depuis leur première rencontre avaient amené en elle un changement effrayant. Sous le poids d'un chagrin trop fort, sa jeunesse, sa beauté, son courage avaient cédé. Son corps ployait comme brisé et elle paraissait extraordinairement amaigrie, dans sa robe blanche serrée à la taille par un large ruban noir, costume improvisé pour suppléer aux vêtements de deuil qu'on ne lui laissait peut-être pas porter. Elle avait dû beaucoup pleurer : ses yeux, encore humides, entourés d'un cercle bleuâtre, semblaient plus grands, plus profonds, indiciblement tristes. Ses traits tendus reflétaient une absorption douloureuse, une idée fixe.

Rapidement, elle s'était avancée jusqu'à Paul et, laissant échapper la question qui, depuis tant de jours, torturait son pauvre cœur :

— Au moins, dites-moi comment il est mort ! demanda-t-elle d'une voix basse.

Il n'y avait dans son ton ni amertume ni reproche, mais une angoisse indescriptible qui dominait tout autre sentiment. Peu lui importait d'avoir affaire à un étranger, à un brutal capable de lui porter, sans ménagements, les coups les plus terribles, pourvu qu'elle pût savoir, approfondir son malheur, sortir de ce doute plus cruel que la réalité.

Et comme Paul hésitait, restait embarrassé, surpris par la soudaineté de cette apparition, elle reprit, d'un ton doux, suppliant, navrant :

— Je vous en conjure, ne me cachez rien !... J'ai le droit de savoir, et puis je suis forte...

En disant cela, elle essayait de se redresser, mais elle tremblait des pieds à la tête. Paul la regarda avec pitié et, ne trouvant pas d'autre terme pour exprimer sa sympathie :

— Ma pauvre enfant, dit-il, sa fin a été douce : il ne s'est pas vu mourir, il n'a pas souffert beaucoup. Voilà plusieurs mois que ce malheur est arrivé... Je croyais que vous en étiez instruite... D'ailleurs, je ne savais pas, je n'étais pas sûr..., sans cela je ne vous aurais jamais parlé comme je l'ai fait l'autre soir. Pardonnez-moi !...

Elle l'interrompit, ne voulant pas d'excuses, ne cherchant pas à comprendre ce qu'il voulait dire et, revenant à son unique pensée, elle répéta :

— Il n'a pas souffert..., il ne s'est pas vu mourir !... Mais il a eu un prêtre, n'est-ce pas ?

Paul sentit qu'il allait ajouter à sa douleur tout ce qui pouvait s'y ajouter. Néanmoins, il dut répondre :

— Le temps a manqué...

Les larmes jusqu'alors contenues s'échappèrent des yeux de Françoise, et ce fut par un effort suprême qu'elle put répondre :

— Je le sais bien, la mort l'a trouvé prêt : il était si pieux... il communiait presque tous les jours... C'était un saint, mais mourir sans un prêtre, sans que la religion soit là pour vous soutenir, vous consoler, c'est affreux !... Pauvre Jean, et il n'avait auprès de lui personne de sa famille ? A ses derniers moments on l'a laissé seul, comme toujours !

— J'étais là, dit Paul.

— Ah ! vous étiez là ? Vous étiez son ami ?...

Il n'osa la détromper, lui dire que Jean de Lafougeraie était mort loin de tous les siens, abandonné à la charité d'un inconnu, et il prit les deux mains qu'elle lui tendait.

— J'étais là, répéta-t-il, et je puis vous dire que, jusqu'à la fin, il a pensé à vous, qu'il est mort en prononçant votre nom, que je suis ici pour...

Il s'arrêta. Malgré la hâte qu'il éprouvait d'accomplir sa mission, il n'osait brutalement en venir aux choses matérielles; il ne savait comment parler d'argent à cette jeune fille en larmes, toute absorbée par un cher et douloureux souvenir, et il reprit, cherchant une transaction :

— Vous avez déjà compris peut-être que c'est M. de Lafougeraie qui m'envoie auprès de vous ?

— Je l'ai pensé, dit elle. En vous voyant entrer tout à l'heure, j'ai deviné que vous veniez pour me parler de lui, quoique je ne puisse comprendre comment vous avez fait pour pénétrer dans cette maison. Ici, je suis une prisonnière. Je ne puis même dire que j'ai connu Jean, que je l'aimais, que...

Elle s'interrompit. Paul sentit trembler et se glacer d'effroi les deux petites mains qu'il avait gardées dans les siennes, puis Françoise se rejeta en arrière d'un mouvement terrifié :

— On vient !... Mon Dieu ! si on savait que je vous ai vu, que je vous ai parlé...

Elle disparut en un clin d'œil, au moment même où, par une autre porte, la jeune Aurora entrait en courant.

— Maudite petite créature ! se disait

GRANDS MAGASINS
A LA
Ville de Neuchâtel
Temple-Neuf 24 et 26

OUVERTURE
des

Par suite d'énormes achats faits directement en fabriques, la maison est en mesure de vendre toujours **10** *à* **20** *%* **meilleur marché,** *à qualité égale, que toute concurrence.*

SAISONS D'AUTOMNE & D'HIVER

Mise en vente de **Tissus pour Robes et Hautes Nouveautés**, ainsi qu'un **grand choix d'articles d'occasion.**

GROS | **130 cm. Duplex meuble,** double face, en crêpe double, nouveaux dessins, bon teint, marchandise se vendant partout 2 fr. 85, **Achat d'occasion, prix exceptionnel** **1.45** | DÉTAIL

RAYON DE NOUVEAUTÉS POUR ROBES

Lysca dernière nouveauté, pour costumes riches, 120 cm., tissus-travers, composé de soie et laine, avec côtelés croisé-travers, superbe nouveauté, la robe de 6m,50 en vieux bleu, vert épinard, **38.70**

Irlandais, même genre de tissus que le Lysca, 100 cm., pure laine, cinq couleurs, effet mohaire. **Occasion,** le mètre **3.45**

Oscurial, même genre de tissus, 5 coloris nouveaux, prix exceptionnel, **1.95**

Betina, le clou de la saison en fait de nouveauté, 120 cm., tissu soie et laine, dessin brocade, vieux bleu, gris acier, aubergine (mauve), vert épinard, bleu marin, valant 6 fr. 85, **4.85**

A LA VILLE DE NEUCHATEL

Luretti, même genre que Betina, 100 cm., excellent tissu, sans précédent, **1.85**

Urelli, même genre, demi-laine, 100 cm., **1.65**

Cheviot multicolore grosse étoffe, couleurs mélangées et teintes nouvelles (valant 2 fr. 25), **hors ligne,** **1.50**

Drap de Dames noppé, pure laine, double largeur, 13 teintes nouvelles (valant 2 fr. 50), **1.85**

Même genre, □ mohaire, sur fond uni, 100 cm., **2.25**

Satin drapé, très bonne qualité, 120 cm., tissu français, 7 teintes (valant 5 fr. 50), 4.50 et **3.90**

A LA VILLE DE NEUCHATEL

Kosmos, carreaux soutachés sur fond deux tons, nouveauté de la saison, 110/115 cm., (valant 7 fr. 80), sans précédent, **4.85**

Loden du Tyrol, 120 cm., pure laine, excellent pour robes, teintes nouvelles, indéchirable, **2.90**

Loden noppé, 95 cm., jolie disposition, **1.45**

Occasion environ 200 pièces de bonne toile de coton écrue et blanchie, telles que : Cretonnes fortes, Shirtings et Cuirs, qui ont un peu souffert de la poussière pendant la transformation, **aux prix de FACTURE**

Cheviot unie et diagonale, pure laine, noir, bleu et toutes les teintes de la saison, 3.90, 3.50, 3.25, 2.90, 2.50, 2.25, 1.95, 1.65, 1.45 et **1.25**

Serge pure laine, toutes couleurs, 95/100 cm., très solide, le mètre, 1.45 et **0.95**

Epinglé à carreaux, 100 cm., soie et laine, pour blouses et robes (val. 4 fr.), **2.90**

Cheviot mélangé, nouvelle disposition, très solide, 100 cm., **2.45**

Armure nouvelle, genre cheviot, petite disposition nouvelle, très solide, en toutes couleurs (val. 3 fr.), 100 cm., à **2.45**

Cocks crew et Beige, 100 à 120 cm., indéchirable, toutes les teintes naturelles, 2.90, 2.50 et **1.75**

Nouveautés anglaises, superbe choix et disposition nouvelle, 100 à 120 cm., 3.85, 2.90, 2.50 et **2.25**

OCCASION : Coupons de Flanelles pure laine toutes couleurs val. 1.80 le mètre, à **95 c.**

SANS PRÉCÉDENT ET SANS CONCURRENCE

Plusieurs milliers de mètres de très bons Tissus pour Robes, pure laine et mixte, double largeur, sans défauts, **comme achat d'occasion,**

le mètre à **1.50, 1.25, 0.95, 0.75, 0.58, 0.45.**
Valant 2.80 2.50 1.80 1.50 1.— 0.90.

Coupons et pièces dépareillés à vil prix.

SANS PRÉCÉDENT ET SANS CONCURRENCE 9644

GRANDS MAGASINS

A LA VILLE DE NEUCHATEL

Rue du Temple-Neuf 24 & 26.

NOUVELLES SUISSES

CHAMBRES FÉDÉRALES

Berne, le 4 octobre.

CONSEIL NATIONAL. — Discussion du projet de *rachat.*

M. Kuntschen développe la proposition suivante qu'il présente avec M. Théraulaz :

« Les tarifs ne pourront, tant pour les voyageurs que pour les animaux et les marchandises, dépasser les taxes minimales perçues actuellement par les compagnies. »

L'orateur insiste sur ce que le rachat doit avoir au moins pour conséquence l'abaissement des tarifs. Il demande que des garanties soient inscrites dans la loi.

M. le conseiller fédéral Zemp combat l'amendement Kuntschen. Il s'agit pour le moment de réaliser l'unité des tarifs ; il est impossible d'accepter la limite maxima de MM. Kuntschen et Théraulaz. Il appartiendra au conseil d'administration d'étudier l'échelle des tarifs.

M. Kuntschen déclare qu'il ne comprend pas l'opposition qu'on fait à sa proposition. On défend le rachat en disant qu'il doit avoir pour conséquence l'abaissement des tarifs et on refuse en même temps de prendre aucun engagement à cet égard. L'orateur signale l'inconséquence de cette manière de faire.

Au vote, la proposition Kuntschen-Théraulaz est repoussée par 75 voix contre 23. *Aucune garantie n'est par consequent donnée contre des relèvements de tarifs.*

(Suit la discussion résumée hier dans une dépêche et dont voici l'analyse.)

A propos de l'article 15 (conseil d'administration). M. Cramer Frey rappelle le vote de samedi qui a fixé la composition du conseil d'administration. Il fait observer que cette décision n'est pas claire en tous points, en particulier en ce qui concerne la représentation du commerce et de l'industrie.

M. Jeanhenry critique très vivement la représentation qui a été accordée au commerce, à l'industrie, à l'agriculture, etc. Il tient cette représentation pour inconstitutionnelle, si ce sont des sociétés privées ne comprenant qu'une partie des intéressés, commerçants, industriels et agriculteurs, qui désignent elles-mêmes ces vingt cinq membres du conseil d'administration. L'administration des chemins de fer fédéraux sera une administration publique ; il ne faut donc pas y faire intervenir les représentants des intérêts privés.

M. Jeanhenry est d'accord pour que le commerce, l'industrie, etc., soient représentés dans l'administration des chemins de fer, mais il voudrait que ces représentants fussent désignés par le Conseil fédéral. En conséquence, il propose le renvoi de cet article à la commission.

M. Hæberlin est d'accord avec M. Jeanhenry pour que la représentation du commerce, etc., soit remise en discussion.

M. le conseiller fédéral Zemp combat cette proposition et demande au Conseil de poursuivre la discussion par articles.

M. Decurtins combat la proposition Jeanhenry. La conception de l'Etat de M. Jeanhenry est fausse. La conception moderne de l'Etat consiste dans la représentation des associations professionnelles. Les syndicats professionnels ne sont pas une institution socialiste, mais une institution chrétiennement conservatrice. L'orateur espère vivement que le conseil ne reviendra pas sur son vote de samedi, qui donne à ces associations professionnelles une représentation dans l'administration des chemins de fer.

M. Cramer-Frey dit qu'il faut, pour des motifs pratiques, passer par dessus certaines objections constitutionnelles. Il faut faire l'essai de la représentation des associations professionnelles. Quand on a discuté la banque d'Etat, on a demandé la représentation de ces associations. L'orateur propose leur adjonction à l'article 15, disant que le mode de cette représentation sera renvoyé à un règlement à élaborer par le Conseil fédéral avec approbation de l'Assemblée fédérale. — M. Kœchlin est d'accord avec M. Jeanhenry pour reconnaître que la question de la représentation des associations professionnelles n'a pas été épuisée dans le débat général. En revanche, il n'est pas d'accord avec lui sur le fond de la question, il est partisan de la représentation du commerce, de l'industrie, etc., et se range à la proposition Cramer-Frey.

M. Comtesse est d'accord avec M. Jeanhenry. Nous nous engageons dans des voies nouvelles sans les avoir reconnues ; qui seront ceux qui seront rangés parmi les commerçants, les agriculteurs et les industriels? Si on ne les définit pas, on créera des privilèges au profit d'un certain nombre de sociétés. Mais on suscitera ainsi des protestations de toute sorte. L'orateur comprend M. Decurtins, car une organisation semblable aboutirait aux syndicats obligatoires. En passant, M. Comtesse lance une pointe contre M. Decurtins et déclare qu'il ne comprend pas qu'on soit partisan des syndicats obligatoires et non pas des assurances obligatoires.

L'orateur estime qu'il faut que la commission s'occupe de nouveau de cette question : elle en vaut bien la peine.

M. Favon partage l'opinion de M. Comtesse. Il est singulier de donner des droits aux représentants de collèges professionnels, avant d'avoir organisé ces collèges professionnels. Mais cette contradiction est dans l'ordre des choses tant que la majorité repousse les syndicats obligatoires. M. Favon rappelle que déjà à propos de la grève des chemins de fer on a reconnu la nécessité d'un arbitrage professionnel. Aujourd'hui, c'est la même chose ; on veut donner des représentants aux professions ; on sera forcé alors de constituer des collèges électoraux des professions. L'orateur constate avec plaisir avec M. Decurtins que la majorité s'achemine étape après étape vers les syndicats obligatoires. Cette idée marche et bientôt peut-être on pourra la réaliser dans la pratique.

M. Curti déclare qu'il avait le pressentiment des difficultés qui surgissent. C'est pourquoi il voulait seulement donner voix consultative aux représentants des associations professionnelles. Il faut que le peuple soit représenté dans le conseil d'administration, et cependant, d'après le vote de samedi, ce conseil sera composé d'une manière très aristocratique, le peuple lui-même n'aura rien à dire. En voyant samedi l'unanimité du conseil en faveur de la représentation du commerce, de l'agriculture et des métiers, l'orateur a renoncé à sa proposition tendant à ne donner à cette représentation que voix consultative. Aujourd'hui, l'orateur estime qu'il faut maintenir cette représentation et renvoyer le mode de répartition des délégués à un règlement spécial.

M. Jeanhenry répond aux orateurs qui ont combattu sa proposition. Il fait observer que le vote de samedi ne spécifie rien sur le mode de nomination des délégués des associations professionnelles. En présence de la confusion qui règne et des propositions divergentes, il faut renvoyer l'article à la commission. M. Jeanhenry signale quelques-unes des difficultés qui surgiraient, en particulier pour les associations professionnelles qui comprennent des étrangers. Il faudrait reviser la Constitution pour créer cette représentation des intérêts professionnels.

En réponse à M. Decurtins, M. Jeanhenry déclare que la politique actuelle est dominée par les intérêts. Si à côté du suffrage universel il est désirable et possible de créer de nouveaux organismes, des corporations organisées, l'orateur veut bien l'examiner, mais cela ne peut pas se faire incidemment à propos d'un article de loi. Il faudrait reviser la Constitution et créer ces organismes par une revision de notre pacte? Si on ne veut pas aboutir à cette confusion et à ce gâchis, il faut renvoyer l'article à la commission. La discussion est close et le renvoi à la commission est voté par 55 voix contre 39.

Paul en adressant à la nouvelle venue un salut poli et un coup d'œil féroce.

Celle-ci ne parut pas se soucier plus de l'un que de l'autre. Sans même regarder le visiteur, elle faisait le tour de la chambre, le nez au vent, avec des allures de roquet inquiet. Enfin elle se campa devant M. de Rouverand et, le dévisageant avec son effronterie habituelle :

— Tiens ! c'est encore vous ? dit-elle. Et avec qui donc est-ce que vous parliez ?

Le sang calme de Paul commençait à s'échauffer. Il aimait fort peu les enfants, qu'il trouvait de petits êtres remuants, indisciplinés, indiscrets, ayant en germe tous les défauts des grandes personnes et les étalant avec un odieux sans gêne que les parents appellent de la naïveté.

Cette petite fille laide, rachitique, hargneuse et sournoise, dont le visage olivâtre, déjà flétri, rappelait celui de Sanche, et qui venait contrecarrer tous ses plans, lui inspirait, en ce moment, presque de la haine.

Néanmoins il était tenu de ménager ce petit monstre auquel il répondit avec une douceur angélique :

— Je viens voir M. Manuel Ramirès, Mademoiselle, et j'espère que je ne vous dérange pas en l'attendant ici.

— Mais ce n'est pas avec Manuel que vous parliez tout à l'heure ?

Paul se crut perdu. Heureusement que le vieux chien galeux, qui se réveillait en geignant, détourna subitement l'attention de Mlle Aurora.

— Ah ! mon Dieu ! s'écria-t-elle, courant à son favori. Conquistador dormait là, sans couverture ! Le feu est éteint ! Il aura pris froid, et le vétérinaire a dit que s'il prenait froid avec son catarrhe, il mourrait. Ses pattes sont glacées ! Pauvre chéri ! pauvre ange ! petit papillon de mon cœur ! Joli amour !...

Elle avait saisi l'affreux animal, elle le serrait dans ses bras, le couvrait de baisers passionnés, avec des exclamations bruyantes de désespoir, des gestes désordonnés, un véritable accès de folie nerveuse et frappant du pied, elle reprit, s'adressant à Paul :

— Mais, aidez-moi donc ! Vous voyez bien qu'il grelotte, qu'il va prendre mal ! Frottez-lui les pattes pour les réchauffer !... Vite !... Non, vous ne sauriez pas ! Tenez-le plutôt pendant que je le frictionne !

Sans façon, elle posa le « joli amour » sur les genoux de Paul qui détestait les chiens, les chiens galeux surtout, mais qui cependant se laissa faire lâchement, sentant que Mlle Aurora pouvait devenir une alliée utile ou une redoutable ennemie. L'opération s'achevait quand Manuel parut enfin, les yeux un peu gonflés, l'air légèrement ahuri de quelqu'un qu'on vient de réveiller.

— Je suis désolé de vous avoir fait attendre si longtemps, Je ne sais comment m'excuser, dit-il à Paul avec sa politesse grave. Je faisais la sieste.

— Oui, la sieste ! ricana la jeune Aurora. Parlons-en ! Elle a été longue, ta sieste. Tu ne t'es pas réveillé depuis que tu es revenu hier soir, que Sanche t'a ramené...

— Allons ! reprit Manuel avec un calme affecté. C'est assez abuser de la patience de M. de Rouverand qui est venu ici pour me voir et non pour s'occuper de toi et de ton chien.

Aurora se détourna comme une petite furie, et le poing sur la hanche, les yeux enflammés, elle cria :

— Je te vaux bien ! Conquistador te vaut bien aussi ! Il ne perd pas la tête, lui, il ne...

Manuel l'avait prise par les épaules, il la poussait dehors.

— Et, du reste, hurla-t-elle, élevant encore la voix, si tu crois que ce monsieur vient te voir, c'est que tu es bien bête. Pendant que tu n'y étais pas, il parlait avec Françoise. Elle s'est sauvée quand je suis venue, mais j'avais bien reconnu sa voix, je...

Paul de Rouverand n'en entendit pas davantage. Manuel avait violemment refermé la porte et revenait vers lui le visage violacé, la respiration haletante, comme si une colère terrible grondait en lui, qu'il cherchait à maîtriser. Evidemment ce n'était pas à la petite Aurora seule qu'il en voulait. Une ou deux fois son regard rencontra celui de son hôte, ses lèvres s'agitèrent comme s'il voulait parler. Il y eut quelques minutes de silence et d'incertitude pendant lesquelles Paul sentait son cœur battre avec une précipitation inusitée et se remémorait vaguement des histoires espagnoles de jalousie et de vengeance nullement rassurantes.

Enfin Manuel se domina par un suprême effort.

— Asseyez vous donc, Monsieur, dit-il, et laissez-moi vous remercier de l'honneur de votre visite.

Ces simples paroles de politesse avaient dû lui coûter, car il essuyait son front baigné de sueur, et sa physionomie, qu'il s'efforçait de rendre naturelle, révélait une tension d'esprit presque surhumaine.

Paul ne se trouvait pas beaucoup plus à l'aise. Il payait d'audace, il feignait, comme Manuel, de n'avoir rien entendu des dernières paroles de la jeune Aurora, et, sans hasarder une explication dangereuse, il causait de choses et d'autres, à bâtons rompus, gêné par le sot personnage qu'il jouait, glacé par le silence sévère de son interlocuteur, n'osant trop abréger sa visite et souhaitant du fond de l'âme être hors de cette demeure pleine de mystères.

Enfin, il put se lever, partir. Manuel l'accompagnait jusqu'au bout du jardin avec la plus exquise urbanité. Aux salutations qu'ils échangèrent, on les eût dit les meilleurs amis du monde. Seulement, leurs mains ne se touchèrent pas. A peine sorti, Paul entendit la porte aux vantaux de fer se refermer hâtivement. On donna deux tours de clef, les verrous grincèrent. Cette porte ne se rouvrirait plus devant lui.

— J'ai peut-être risqué ma vie..., et je ne suis arrivé à rien. Je suis un imbécile ! se dit-il, partagé entre la satisfaction qu'il éprouvait à se retrouver en plein air et le regret d'avoir manqué une occasion peut-être unique.

Ce jour-là, il n'alla pas au café, ne voulant pas rencontrer les Ramirès ; puis, ne voulant pas non plus les éviter, il se rendit le soir au Casino. Manuel le salua avec une politesse hautaine et s'éloigna. Sanche vint au contraire à sa rencontre, la main tendue, le sourire aux lèvres, comme à son habitude, en lui demandant :

— Faisons-nous un écarté ce soir ?

Néanmoins, Paul crut remarquer en lui quelque chose qui n'était pas ordinaire, surprendre dans sa physionomie d'étranges expressions, dans ses paroles des sous-entendus inquiétants. A lui aussi sa jeune sœur avait dû faire son rapport.

Ces idées troublèrent probablement M. de Rouverand, car jamais il ne perdit autant que ce soir-là. Les louis passaient, avec une rapidité surprenante, de sa poche dans celle de son adversaire.

(A suivre.)